

La Commune

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS-1871



ANNÉE
2005

NUMERO
VINGT-CINQ



Les femmes de la Commune, le droit à l'égalité...

En cette fin d'année 1870 et ce début 71, pas de résignation pour ces femmes exploitées, non reconnues, non respectées dans leur travail, et trop souvent bafoüées dans leur foyer.

Contre un gouvernement qui capitule devant les Prussiens, qui réprime, muselle, suspend les journaux, ferme les clubs, les femmes sont très déterminées ; elles savent prendre part à la résistance pour sauver Paris et combattent sur les barricades aux côtés des hommes ; dans le même temps, elles restent organisées (clubs et syndicats), elles savent faire des propositions politiques, elles veulent faire respecter les droits des femmes et demandent des droits nouveaux, l'égalité des salaires entre homme et femme (la Commune a d'ailleurs accordé des salaires identiques aux instituteurs et institutrices), l'éducation pour les filles et leur formation professionnelle (c'est peu après la Commune, en 1880, que l'enseignement public secondaire a été ouvert aux filles (loi Camille Sée).

Mais les idées des femmes de la Commune ne sont pas pure utopie ; ce sont des idées progressistes qui participent d'une conscience de classe élevée, puisqu'elles rappellent que « toute inégalité et tout antagonisme entre les sexes, constituent une des bases du pouvoir des classes gouvernantes ». D'ailleurs, « l'Union des femmes » va même au-delà de ce que propose la Commune, puisqu'elle définit le cadre de leur lutte dans celui de l'abolition du capital et de toute exploitation.

Lorsque nous constatons aujourd'hui que la situation économique des femmes est encore bien inférieure à celle de leurs collègues masculins, que plus de la moitié des emplois féminins restent concentrés sur dix professions peu qualifiées, que les postes aux très grandes responsabilités sont encore réservés aux hommes, que la situation de certaines femmes dans certains foyers ne sont pas ce qu'elles devraient être au XXI^e siècle, nous voyons que tous les points défendus par les combattantes de la Commune étaient très modernes, en avance sur leur temps et, hélas, encore très actuels.

Le travail des femmes, depuis la Commune, a évolué en régressant ou progressant suivant les époques ; contrairement aux idées reçues, les femmes ont tou-

jours travaillé, mais leur droit au travail a toujours été fortement contesté. De misérables au XVII^e siècle (la moitié du salaire masculin), les salaires des femmes, cent ans plus tard représentaient les 2/5^e des salaires masculins. Au XVIII^e siècle, le travail des femmes à l'extérieur est assimilé à de la prostitution. Au XX^e siècle, le travail des femmes est encore considéré comme un travail d'appoint.

C'est seulement en 1945 que la notion de salaire féminin est officiellement supprimée ; il a fallu attendre 1965 pour que les femmes, après la réforme des régimes matrimoniaux, puissent exercer un travail sans l'autorisation de leur mari.

C'est encore parce qu'un mouvement féministe s'est mobilisé dans les années 1970 que des campagnes sont menées aujourd'hui et des lois votées contre le harcèlement sexuel au travail (1992) ou la discrimination sexiste à l'embauche (1975). Et n'oublions pas que les salaires des femmes aujourd'hui sont inférieurs de 25% en moyenne à ceux des hommes, et qu'elles sont aussi majoritaires dans les emplois à temps partiel !

Les femmes ont eu à subir dans les siècles passés des agressions sexuelles soit dans leur foyer, soit sur le lieu de leur travail, mais un fléau ignoble touche les femmes aujourd'hui ; depuis le milieu des années 1990, nous assistons à un important trafic à l'échelle mondiale : la prostitution des femmes et des enfants connaît une croissance fulgurante ; 75 % des femmes victimes de ce « marché » ont 25 ans ou moins, et une proportion d'entre elles sont mineures, bien que depuis 1991 le harcèlement sexuel soit un délit réprimé par la loi.

Rendons hommage à la lutte des femmes car les avancées de leurs conditions de vie dans tous les domaines, sont le fruit de leur mobilisation ; et rendons hommage aux femmes de la Commune qui par leur courage, leur engagement et leur détermination, leur ont ouvert la voie, pour que soit appliquée la Déclaration des Droits de l'Homme, qui en 1789 déjà affirmait que « tous les citoyens sont égaux aux yeux de la loi », et par là, sont « également admissibles à toutes les dignités, places et emplois, selon leurs capacités, et sans autre distinction que celles de leurs vertus et de leurs talents ».

Marie-Claude Laurore



L'émancipation des femmes sous le Second Empire...



Entre leurs dirigeants, leurs pères, leurs patrons, et leurs compagnons, les chemins escarpés de l'émancipation des femmes sous le Second Empire

«Je vois deux peuples dans nos villes», avait écrit Jules Michelet dans «La Femme», mettant ainsi en confrontation ou en comparaison les prolétaires et «les prolétaires des prolétaires», leurs femmes. À la veille du 18 mars 1871, la «question» des femmes est aussi centrale pour le mouvement socialiste que celle des ouvriers. Malheureusement, la plupart de ces interrogations, soulevées, exposées et discutées le plus souvent par des hommes, suscitent des réponses paternalistes dans le meilleur des cas, méprisantes ou insultantes, dans le pire. À la veille de la Commune, les femmes ont compris qu'elles devaient d'abord compter sur elles-mêmes pour améliorer leurs conditions de vie ; pour s'imposer sur le terrain politique (et jusqu'en 1944, le suffrage universel ne restera que demi-universel) ou social ; pour donner sens à leurs aspirations culturelles, artistiques ou amoureuses ; pour sortir de l'antique dichotomie qui depuis des siècles les divisent en courtisanes ou ménagères, est toujours à l'œuvre non seulement chez les réactionnaires mais aussi chez les révolutionnaires, puisque Proudhon en a fait l'un des fondements de ses théories (notamment dans «De la justice dans la révolution»).



La régression à l'œuvre

Les femmes, en cette deuxième moitié du XIX^e siècle sont les premières victimes de la révolution industrielle et capitaliste, impulsée depuis 1847 par le président du Conseil François Guizot. En 1866, si l'agriculture fait encore vivre la majorité des Français, la mécanisation du travail pousse de plus en plus à l'exode rural. Et déjà, alors, les femmes constituent 33% de la population active. Une population qui se concentre principalement dans les manufactures du vêtement, à domicile, en ateliers ou en usines ; mais ce secteur n'est pas exclusif, puisqu'elles ne rechignent pas aux travaux «masculins», comme les mines ou le terrassement pour la construction du chemin de fer.

Les années trente ont esquissé les prémices de cette organisation du travail féminin. Avant d'être saint-simonienne et sage-femme, Suzanne Voilquin est brodeuse (sa compagne de combat, Marie Reine, est lingère). Dans ses «Souvenirs d'une fille du peuple»⁽¹⁾, elle nous fait visiter quelques uns de ces innombrables ateliers, à mi-chemin du travail à domicile et de l'usine, mélange de gaieté et de solidarité dans ce monde du fil et de l'aiguille, mais aussi véritables bagnes très hiérarchisés, où l'on travaille jusqu'à 13 ou 14 heures par jour, pour des salaires quotidiens très disparates, de 40 centimes à 4 francs (une chambre est louée entre 100 et 200 francs par an).



En couverture. «Voir plus haut» technique mixte sur papier d'Eugénie Dubreuil, née en Corrèze qui vit et travaille à Paris XIII^e, Butte-aux-Cailles. En 1971, elle participe au Salon de la Jeune Peinture avec une œuvre triptyque (collage, sculpture, sérigraphie) commémorant le centenaire de la Commune de Paris. Formée aux interventions collectives d'artistes pendant les années 70, elle débute ses expositions personnelles en 1983. Eugénie Dubreuil utilise à la manière futuriste les images et les mots de notre quotidien qu'elle regroupe dans des compositions libres formant un langage. Ainsi «voir plus haut» expression toute faite utilisée dans la littérature, sert de fil conducteur entre une photo de Phoolan Devi, ex-reine des bandits, députée des Basses Castes, assassinée en Inde en 2001, une reproduction de la statuare hindoue, un texte paru dans la presse et un dessin à la plume représentant Louise Michel avec son regard qui semble transpercer les siècles. Cette première composition, de petit format, a donné naissance à une grande peinture acrylique toute en hauteur (240 x100 cm) déjà exposée plusieurs fois et à un article dans la revue Obia (revue métisse).

L'émancipation des femmes ... (suite)

Si le travail à domicile garde la préférence des ouvrières, c'est qu'il leur permet de concilier revenu et ménage : en 1860, elles sont encore plus du tiers de ce secteur, dans le Nord du pays, à broder, tisser ou filer chez elles. Mais celles-là seront les premières victimes de la concurrence des machines : désormais sans travail, lorsqu'elles rejoindront les manufactures, sans formation sur ces nouvelles machines, elles devront se contenter des basses besognes, tandis que les hommes occuperont leurs anciens métiers. Et avec la déchéance sociale arrive la déchéance sanitaire : «On voit des épilucheuses et des cardeuses condamnées à vivre au milieu d'épais nuages de poussière, pendant que les fileurs et les rattacheurs respirent librement dans de vastes ateliers bien aérés. (...) Dans les ateliers de passementerie, quelques femmes sont obligées de travailler presque suspendues sur des courroies, en se servant tout à la fois de leurs pieds et de leurs mains.», nous décrit Auguste Blanqui après avoir visité des ateliers lyonnais. Ces nouvelles condi-

tions de travail favorisent aussi le harcèlement sexuel des patrons ou des cheffailons. Certaines sont également poussées à la prostitution. À la veille du printemps 1871, Victorine Brocher, arrivée d'Orléans, était ouvrière piqueuse de bottines à Paris. Voici ses premières impressions parisiennes : «Dans cette première année, j'ai fait bien des expériences, j'ai couroyé bien des misères. J'ai vu des pauvres femmes travaillant douze et quatorze heures par jour pour un salaire dérisoire, ayant vieux parents et enfants qu'elles étaient obligées de délaissier, s'enfermer de longues heures dans des ateliers malsains où ni l'air, ni la

lumière, ni le soleil ne pénètrent jamais, car ils sont éclairés au gaz ; dans des fabriques où elles sont entassées par troupeaux, pour gagner la modique somme de 2 francs par jour, dimanches et fêtes ne gagnant rien. Souvent, elles passent la moitié des nuits pour réparer les vêtements de la famille ; elles vont aussi porter au lavoir leur linge à couler, pour aller le laver le dimanche matin. Quelle est la récompense de ces femmes ? Souvent anxieuse, elle attend son mari qui s'est attardé dans le cabaret voisin, et ne rentre

que lorsque son argent est aux trois-quarts dépensé. (...) Résultat : la misère noire ou la prostitution. Un écrivain a dit : 'Paris est le paradis des femmes et l'enfer des chevaux.' Moi, je dis : 'Paris est le paradis des demi-mondaines et des chevaux de luxe, l'enfer des honnêtes travailleuses et des chevaux de fiacre. Tous les deux entrevoient la mort comme une heureuse délivrance. Voilà leur idéal ! (2)»

En 1873, le «sociologue» Leroy Beaulieu publie les fruits d'une enquête (commencée avant la Commune) sur le travail des femmes. Il y dresse la

liste des pathologies féminines aggravées, voire causées par leurs conditions de travail : avortements spontanés, intoxications, ophtalmies, phthisies cotonneuses ou dérèglements de la menstruation, pour en citer quelques-unes. La précédente investigation remontait à plus de trente ans, sous la direction du médecin hygiéniste Louis-René Villermé dans son célèbre «Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de laine et de coton». Entre les deux, malgré ou à cause du « progrès », la situation des ouvrières s'est considérablement détériorée, même si, déjà, elles semblent plus résistantes

**SOUVENT ANXIEUSE,
ELLE ATTEND SON MARI
QUI S'EST ATTARDÉ
DANS LE CABARET VOISIN,
ET NE RENTRE QUE
LORSQUE SON ARGENT
EST AUX TROIS-QUARTS
DÉPENSÉ...**



que les hommes : en 1857, les femmes accumulent en moyenne 14 jours d'absence sur l'année, contre 18 pour les hommes.

Comme Victorine B., et avant elle, Villermé observe (en 1840) qu'il «n'est pas rare que lorsqu'une jeune ouvrière quitte son travail le soir avant l'heure de la sortie générale, on dit qu'elle va faire son cinquième quart de la journée». À la même époque, un autre médecin hygiéniste Alexandre Parent-Duchâtelet dresse un état des lieux précis de la prostitution à Paris : 99% d'entre elles sont d'anciennes ou toujours ouvrières.

En ces décennies qui précèdent la révolution communarde, le couple chrétien infernal, prostituée ou religieuse, augmentée de la travailleuse, façonne autant les esprits que la réalité. Les ouvrières ne subissent pas seulement la concurrence de la machine mais celle des couvents, pourvoyeurs de main d'œuvre à très bon marché. (On avait même assisté, en 1834, à des émeutes contre les couvents, du côté de Lyon.)

En fin de compte, les trois décennies qui précèdent la Commune sont considérées comme les plus sinistres de la condition féminine⁽³⁾.

Que faire ?

Le début d'organisation du travail, la répression politique des débuts du Second Empire, sans compter le machisme qui traverse les socialistes, laissent bien peu d'interstices pour le développement d'une action des femmes. Mais paradoxalement, c'est contre la chape de plomb policière, contre la nouvelle aliénation découlant de l'industrialisation, contre les préjugés des compagnons, qu'un nouveau féminisme va s'épanouir. D'autant plus que grâce à l'exil, consécutif à l'impossibilité d'agir, les idées et les personnes circulent à travers l'Europe et plus loin encore. Dans la décennie qui précède la Commune, nombre de Français(es) confrontent leurs idées, leurs itinéraires à ceux d'autres contestataires rencontrés à Genève, Londres ou Bruxelles, en particulier des Russes en rupture avec l'absolutisme tsariste (ou paternel), dont de nombreuses jeunes femmes, issus de la noblesse de terre appauvrie par l'abolition du servage (1861), et impré-

gnés des écrits de Nicolai Gavrilévitch Tchernychevsky. Dans son célèbre roman «Que faire ?» (1864), le penseur russe a placé les femmes au cœur de l'émancipation universelle, autour de la figure utopique du triangle amoureux, une femme et deux hommes : économie, liberté, créativité, égalité découleront de cette organisation géométrique parfaite. Munies de cette profession de foi, ces jeunes femmes tenteront de convertir leurs camarades occidentaux : sous l'impulsion d'Elisabeth Dmitrieff, et avant la Commune, Benoît Malon traduira le livre en français. (Outre Elisabeth, les sœurs Korvine Kroukovskii joueront un rôle non négligeable à Paris durant le printemps 1871.)

En France, les pionnières du combat des femmes sortent d'abord des rangs de la petite bourgeoisie (André Léo, Paule Minck ou Louise Michel) ou de l'aristocratie ouvrière (Nathalie Le Mel, Victorine B. ou avant elles, Suzanne Voilquin). Engagées dans l'Internationale socialiste (ou dans des coopératives affiliées) comme leurs aînées avaient rejoint les rangs du saint-simonisme, elles se battent non seulement contre le pouvoir en place, mais aussi contre... leurs hommes et Proudhon.

Pour le théoricien dont s'inspirent les socialistes français, «la femme est inférieure à l'homme par la conscience autant que par la puissance intellectuelle et la force musculaire. (...) Elle est à l'homme comme 3 x 3 x 3 est à 2 x 2 x 2 soit 27 à 8 ». Selon le maître à penser, ce triple handicap ne peut trouver à se rééquilibrer que dans le mariage monogame⁽⁴⁾.

Pour contrer cette pensée, alors dominante, des femmes, «bourgeoises», se lancent dans la bataille, Jenny d'Héricourt, collaboratrice à la «Revue philosophique» et Juliette Lamber, «salonneuse». La première publie en 1860 «La femme affranchie» en réponse directe à Proudhon, tandis que la deuxième sortira l'année suivante «Les idées anti-proudhoniennes». Jenny d'Héricourt lui lance même une mise en garde : «Écoutez-moi bien M. Proudhon, la femme est comme le peuple, elle ne veut plus de vos révolutions qui nous déciment au profit de quelques ambitieux bavards. Nous vous



L'émancipation des femmes ... (suite)

déclarons que nous considérons désormais comme ennemis du progrès et de la Révolution quiconque s'élèvera contre notre légitime revendication, tandis que nous rangerons parmi les amis du progrès et de la Révolution ceux qui se prononceront pour notre émancipation civile, fut-ce nos adversaires.»

Dans les décennies précédentes, Saint-Simon ou Fourier avaient prétendu placer «la» femme au cœur de leurs utopies. L'échec des tentatives de mise en pratique de leurs projets tient dans le singulier «la femme». L'idéalisation en «déesse mère», en être imaginaire doté d'une sexualité toute puissante, aboutit à un autre enfermement à rebours (dont témoigne Suzanne Voilquin), très douloureux pour les femmes qui l'expérimentèrent.

Les chemins pour sortir de ces clichés restent rares et escarpés : écrire, éduquer et s'éduquer, soigner, militer, agir, ou encore vivre, tout simplement, hors des conventions sociales et familiales. Celles qui s'engagent sur l'une, l'autre, ou parfois plusieurs voies s'y écorcheront souvent le corps et l'âme.

À l'instar de leur célèbre aînée George Sand, André Léo et Paule Minck sont de celles qui tendent à transformer le monde par l'écriture, pas seulement sur les femmes, et pas seulement dans les journaux. Les romans ou les articles d'André Léo (pseudonyme composé des prénoms de ses fils) restent des fulgurances, aussi bien par leur style que sur le fond, qu'ils évoquent le despotisme masculin ou la lutte des classes⁽⁵⁾. Paule Minck, aussi bonne oratrice qu'éditorialiste, vilipendé avec ardeur le capitalisme ou l'Empire, penche pour Bakounine et développe l'idée que la femme est par excellence «un agent révolutionnaire». L'une et l'autre auront créé des journaux, adhéré à l'Association internationale des travailleurs, tenté une vie privée non conformiste ; mais l'une et l'autre auront affronté les despotismes, le policier aussi bien que celui de leurs compagnons ou camarades⁽⁶⁾.

Sur le terrain même, Victorine Brocher, la piqueuse ou Nathalie Lemel, la relieuse, s'engagent dans l'action via la création de sociétés coopératives destinées à

offrir du travail aux unes ou subvenir aux besoins de première nécessité des autres : une boulangerie autogérée pour la première (en 1867) et la «Ménagère» ou la fameuse «Marmite» (avec Eugène Varlin en 1868) pour la deuxième. Projets beaux et fragiles à la merci des chaos climatiques ou économiques.

Mais comment s'émanciper sans éducation ? En matière d'instruction ou de formation des filles, tout ou presque reste, alors, à inventer. Guizot, en 1833, était ministre de l'Instruction publique et avait rendu l'école obligatoire, mais seulement pour les garçons. Quelque 15 ans plus tard, le très réactionnaire comte Frédéric Alfred de Falloux impose pourtant des écoles de filles dans les communes de plus de 800 habitants. Il faudra attendre encore quinze ans pour que la mesure soit étendue aux communes plus petites et encore très nombreuses, mais sans que celles-là aient les moyens d'en ouvrir ou de les maintenir. Par ailleurs, les institutrices «publiques» constituent une sorte de prolétariat intellectuel puisque la plupart gagnent moins qu'une bonne. Du coup, et pour longtemps encore, cet enseignement reste sous le contrôle de l'Église, via la place prépondérante des institutrices membres de congrégations religieuses. Et en 1867, 41 % des femmes ne savent toujours pas signer de leur nom, lors de leur mariage (tandis que 75 % des hommes peuvent le faire).

Malgré ce retard, lorsqu'en 1867 Victor Duruy instaure des cours d'études secondaires pour jeunes filles, le succès est immédiat. Il leur ouvrira également l'université, mais comme ailleurs en Europe, au seul secteur médical, et encore sans le droit de pratiquer en métropole (les diplômées iront exercer leurs talents en Algérie ou en Turquie...). Cela dit cette obligation, la médecine, est souvent choisie par les étudiantes - la nécessité seule ne fait pas loi. Par culture, éducation familiale, voire piété qui ne dit pas son nom, l'idée de soigner s'impose comme engagement personnel, un moyen «d'aller au peuple», comme les parcours de la populiste russe Sophia Perovskaïa ou de la Française Suzanne Voilquin le donnent à penser. Il faut de la per-



sonnalité, un fort entêtement, des dons certains, et une aide extérieure (masculine), pour réussir alors, comme Sophia Kovalevskaïa à devenir «l'un des grands mathématiciens» de son temps.

Quant à la formation professionnelle, elle reste une espérance lointaine : comme on l'a vu, des ouvrières très qualifiées dans le textile rétrogradent à leur arrivée en usine, faute d'apprentissage sur les nouvelles machines.

Pour peupler ce «no man's land» éducatif, certaines comme Louise Michel projettent d'ouvrir des internats pour filles modestes, orphelines, paysannes ou prolétaires. D'autres choisissent un chemin plus individuel. En 1861, Julie Daubie, après plusieurs tentatives, devient la première bachelière, à laquelle on ne décernera son diplôme que plusieurs années plus tard, pour ne pas encourager les vocations... Elle remporte également un prix en 1866 avec une étude sur «Les moyens d'élever le salaire des femmes à l'égal de celui des hommes, lorsqu'il y a égalité de travail et d'ouvrir aux femmes de nouvelles carrières».

On ne peut que saluer l'audace de l'Académie de Lyon pour le prix et le sujet...

À la veille de la Commune, fortes de leurs combats, de leurs déceptions comme de leurs réussites, attisées par l'amertume des mois de guerre et de misère, les femmes sont mûres pour investir tous les champs qui leur étaient interdits ou restreints. Après des décennies de régression et de répression, elles sont prêtes à guerroyer ferme pour mettre en pratique leurs revendications. Pourtant, pendant longtemps, beaucoup

de leurs aspirations resteront à l'état de mots. Et il leur faudra oser, inventer, défricher d'autres espaces : l'amour, la réappropriation des corps, les arts tels la peinture ou la sculpture, elles qui s'étaient jusque-là seulement aventurées en poésie. La bataille ne fait que commencer, pour en finir avec ce statut de «prolétaires des prolétaires» - 70 ans encore à attendre le droit de voter - elle est loin d'être achevée...

Sylvie Braibant



JULIE DAUBIE,
APRÈS PLUSIEURS
TENTATIVES, DEVIENT LA
PREMIÈRE BACHELIÈRE...
ON NE LUI DÉCERNERA
SON DIPLÔME QUE
PLUSIEURS ANNÉES
PLUS TARD POUR NE
PAS ENCOURAGER
LES VOCATIONS...

(1) Suzanne Voilquin, «Souvenirs d'une fille du peuple», Introduction de Lydia Elhadad, Maspero, Paris, 1978.

(2) Victorine B., «Souvenirs d'une morte vivante», Maspero, Paris, 1976.

(3) Maité Albistur et Daniel Armogathe, «Histoire du féminisme français», Ed. des Femmes, Paris, 1977.

(4) On remarquera que Proudhon trempait sa plume non seulement dans la misogynie mais puisait également à l'antisémitisme. Ce double rejet, très chrétien, des femmes et des Juifs était également à l'œuvre chez Bakounine.

(5) Sur André Léo, voir l'excellente biographie de Alain Dalotel, André Léo, 1824-1900,

«La Junon de la Commune», Ed. Cahiers du Pays chauvinois, Chauvigny, 2004 ; et sur Paule Minck, du même auteur, «Paule Minck, communarde et féministe», Ed. Syros, Paris, 1981.

(6) Comme ces Françaises, à la même époque, les jeunes activistes russes (qu'on retrouvera durant la Commune), en rupture avec le Tsar et leurs pères, écrivaient à Genève des programmes pour réorganiser le travail, des femmes ou des hommes, en ateliers coopératifs inspirés des communautés paysannes de l'ancienne Russie. Elles feront elles aussi l'expérience des désillusions publiques et privées.

Louise et les autres, le combat des femmes dans la Commune



Au fil des ans, Louise Michel est devenue la figure unique et emblématique du combat féministe des Communardes, ce qui est totalement injustifié. Si ses propos sont ceux d'une féministe, son combat est celui d'un soldat : ce qu'elle fut durant toute la Commune. On peut dire que son engagement féministe est parallèle à l'action des femmes qui mènent durant cette période un combat exemplaire. En effet, pour la première fois de leur histoire, les femmes créent durant la Commune une organisation féminine, large, populaire, rassemblant des milliers de femmes.

A Paris, les femmes, pour beaucoup, travaillent. L'annuaire statistique des années 1861-1865 montre que leur nombre dans la production industrielle est très important. (en 1871 : 114 000 emplois dont 62 000 ouvrières). Durant l'année 1870, année du siège par les Prussiens, les femmes de Paris souffrent considérablement du froid, de la faim. Sur-exploitées, elles n'ont rien à perdre et attendent tout de changements possibles.

Les femmes protègent la Commune

Dès le 18 mars, premier jour de la Commune, les femmes en grand nombre sont présentes sur le terrain. Au petit matin Louise Michel est là avec les Parisiennes pour empêcher la confiscation des canons. C'est grâce à leur intervention courageuse que la troupe met crosse en l'air. Comme le souligne Edith Thomas dans son ouvrage «les pétroleuses» : «il serait exagéré de dire que cette journée révolutionnaire fut celle des femmes, mais elles y contribuèrent puissamment».

Elles restent déterminées à se battre et, le 3 avril 1871, cinq-cent femmes partent de la place de la Concorde pour marcher sur Versailles. Au pont de Grenelle, elles sont rejointes par 700 autres. L'exemple est donné de la nécessité d'organiser la population. Le 9 avril 1871, la première organisation féminine structurée voit le jour. Elle s'intitule : «L'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés». Dans le contexte proudhonien de cette époque, il faut se rendre compte de ce que cela veut dire, pour des femmes, de réclamer le droit de défendre Paris,

même si le deuxième volet du titre reste dans la tradition. «L'Union des femmes» se charge de l'enregistrement des citoyennes qui veulent s'enrôler pour défendre Paris. Nous trouvons également dans ses buts «la nécessité de la participation des femmes par une campagne dans les clubs, dans les réunions de quartier.» Ce qu'elles feront aussi avec éclat. Leur présence aux réunions des clubs marque l'histoire de la Commune et manifeste l'exercice de la démocratie directe. Ses dirigeantes sont : Nathalie le Mel (ouvrière relieuse),

Elisabeth Dmitrieff, (aristocrate russe), Marceline Le-loup, (couturière), Blanche Lefèvre, qui est tuée sur une barricade le 23 mai, (blanchisseuse), Aline Jacquier (brocheuse), Thérèse Collin (chaussonnière) et Aglaë Jarry. (Nous nous devons chaque fois que cela est possible de citer ces noms car, si les noms des Communards sont peu connus, que dire de ceux des Communardes !)

L'union des femmes :

un programme révolutionnaire.

«L'Union des femmes» est organisée avec sérieux et

LE 9 AVRIL 1871,
LA PREMIÈRE ORGANISATION
FÉMININE STRUCTURÉE
VOIT LE JOUR.
ELLE S'INTITULE :
«L'UNION DES FEMMES
POUR LA DÉFENSE DE PARIS
ET LES SOINS AUX BLESSÉS»



esprit de responsabilité. Le programme reprend des idées essentielles comme l'égalité des salaires. Une première application décidée par la Commune accord des salaires identiques aux instituteurs et aux institutrices. Un groupe d'institutrices, dont fait partie Louise Michel, adresse une pétition à la Commune pour demander des écoles professionnelles et des orphelinats laïques. André Léo, Anna Jaclard, Noémie Reclus et Clara Perrier participent à la commission créée par Vaillant «pour organiser et surveiller l'enseignement dans les écoles de filles». Marie Verdure et Elie Ducoudray rédigent un mémoire sur la nécessité de l'installation de crèches et proposent d'aider les mères non mariées pour les empêcher de sombrer dans la prostitution. Paule Minck organise une école de jeunes filles dans la salle de catéchisme de Saint-Pierre-de-Montmartre.



Le 11 avril, le premier appel aux femmes édité par «l'Union des femmes» est placardé sur les murs de Paris. Il dit en substance : «... Nos ennemis ce sont les privilégiés de l'ordre social actuel, tous ceux qui ont vécu de nos sueurs, qui toujours se sont engraisés de nos misères.». L'Union des femmes rappelle très clairement et pour la première fois que «toute inégalité et tout antagonisme entre les sexes, constituent une des bases du pouvoir des classes gouvernantes.»

Les femmes sont dans les Comités de quartiers. Elles pétitionnent pour faire remplacer les religieuses dans les hôpitaux et les prisons par des mères de familles «qui», disent-elles, «font mieux leur devoir». Elles obtiennent leur place aux ambulances, y compris aux postes avancés des combats. Elles arrachent la fermeture des maisons de tolérance. La Commune banit la prostitution considérée comme «une forme de l'exploitation commerciale de créatures humaines par d'autres créatures humaines.»

Elles sont aussi à l'origine de la reconnaissance de l'union libre puisqu'elles obtiennent le paiement d'une pension aux veuves des gardes nationaux tués au combat, mariés ou non, ainsi qu'à leurs enfants, légitimes ou naturels. Elles obtiennent que soit accordée

une pension aux femmes plaçant la séparation.

Toutes les associations féminines réclament du travail auprès de Fränkel, responsable de la Commission du Travail et des échanges, qui fait siennes les propositions de «l'Union des femmes», à savoir notamment l'organisation d'ateliers coopératifs.

L'engagement militaire des femmes

D'autres femmes ont choisi comme Louise Michel l'engagement militaire. Victorine Rouchy (bataillon des Turcos), Léontine Suetens cantinière au 135^e bataillon, blessée deux fois, Eulalie Papavoine, combattante à la plaine de Vanves, Marguerite Lachaise cantinière au 66^e qui a fait le coup de feu dans la plaine de Châtillon. Hortense David pointeuse à la marine communaliste à la porte Maillot. André Léo est sur la barricade des Batignolles. Louise Michel se trouve à la barricade de la Chaussée Clignancourt avec Marguerite Diblanc. Adèle Chignon, combattante de 1848, est sur la barricade du Panthéon. Cinquante sont sous la direction de Nathalie Le Mel, place Pigalle. Pour la plupart leurs noms sont tombés dans l'oubli. Selon Lissagaray, témoin de son temps, cent-vingt femmes environ participent à la barricade de la place Blanche.

Benoît Malon et Louise Michel, avancent le chiffre de 10 000 femmes qui combattirent durant la Semaine Sanglante (vérification évidemment impossible à faire) Jusqu'au dernier jour de la Commune, les femmes se battent.

La répression sera terrible pour elles. Elles sont, pour un grand nombre, fusillées sur les barricades mêmes. De Villiers, un Versaillais, raconte : à propos d'une des barricades ... «un grand nombre de femmes (52 ?) prises les armes à la main furent sur-le-champ fusillées.» Plus de 1000, selon l'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars - rapport présenté par le capitaine Briot - furent arrêtées et comparurent devant le 4^e conseil de guerre. Elles furent humiliées, souvent traitées de prostituées. Celles que Versailles affubla du nom de «pétroleuses» font preuve d'un grand courage. Lors de leur procès, à l'instar de Louise Michel, elles revendiquent tous leurs actes.

Louise et les autres... (suite)

L'incarcération dans les prisons de Versailles est des plus pénible. Louise Michel l'a décrit très peu dans ses mémoires. Elle nous dit «ce qui se passa aux chantiers après notre départ a été raconté par Madame Hardoin»* Durant ces incarcérations les condamnations tombent. Elles sont lourdes.

Selon le rapport Appert, vingt-neuf femmes sont condamnées aux travaux forcés, vingt à la déportation en enceinte fortifiée, seize à la déportation simple. Les condamnées à la déportation sont embarquées sur de vieilles frégates. A bord de la «Virginie», elles sont dix-neuf communardes enfermées dans des cages. Le voyage vers les bagnes de Nouvelle Calédonie dure 120 jours ! L'attitude des femmes durant la déportation est remarquable. Elles se rebellent, défendent sans cesse leurs droits d'emprisonnées politiques.

A leur retour de déportation, pour beaucoup comme Nathalie Le Mel et Louise Michel, elles continuent leur

combat, s'engagent politiquement mais aussi dans des syndicats et associations de défense.

Leur héritage, c'est aussi l'intense vie associative dans notre pays. Une tradition à perpétuer car elle est la garante de la démocratie.

Claudine Rey

*«La détenue de Versailles» par Madame Hardoin, ouvrage retrouvé à la Bibliothèque nationale et édité par les Amis de la Commune de Paris.

Prix : 12 euros plus 1,45 euros de frais de port.

Un scoop sur la détention dans les prisons de Versailles en 1871. Madame Hardoin livre ici, avec un recul de huit ans, un long et remarquable reportage vécu, sur la détention de quatre cents femmes, dans un style pimpant, plein d'humour, fort moderne, avec notamment d'excellents portraits de policiers, geôliers, magistrats, religieuses.



Les «inconnues» de la Commune...



La Commune de Paris, c'est aussi une diversité de femmes qui à travers les clubs, les organisations, a trouvé la possibilité de s'exprimer, et le moyen de faire évoluer la condition féminine.

Nous ne pouvons que saluer le rôle joué par ces figures emblématiques que sont Louise Michel, Paule Minck, André Léo, Nathalie Le Mel... Mais nous voulions par cette rubrique avoir l'occasion de vous présenter d'autres femmes, celles-ci restées anonymes, et dont pourtant l'engagement pour la Commune fut entier.

Marie Manière est l'une de ces communardes, qui a choisi de s'investir dans la lutte pour l'instruction des jeunes filles. Elle fait alors le choix de défendre une école qui ne serait plus sous la responsabilité des ecclésiastiques, elle souhaite une école laïque et professionnelle. Pendant la Commune nous la retrouvons donc institutrice-directrice d'un atelier-école (38 rue de

Turenne à Paris) où l'on valorise une formation donnée à la fois par des ouvrières et des institutrices. Ainsi l'expose t-elle dans le «Vengeur» du 3 avril 1871 (document disponible à la Bibliothèque Historique de la ville de Paris) : «L'échange de connaissances qui aura lieu entre ces diverses intelligences, s'exerçant côte à côte, constituerait un milieu très favorable à un enseignement progressiste entièrement dégagé de préjugés». Et pour toutes celles qui auront eu la chance de suivre cet enseignement, c'est une réelle possibilité d'être indépendante !

Marguerite Guinder

Cette confectionneuse de métier se retrouve auprès des combattants du 66^e bataillon en tant que cantinière et ambulancière. Dans le Journal Officiel du 9 avril on lui rend hommage notamment, pour ses qualités d'ambulancière, et pour son dévouement : «Elle a, dans le combat du 3 courant, en avant de Meudon, tenu une conduite au-dessus de tout éloge et de la plus

grande virilité, en restant toute la journée sur le champ de bataille, malgré la moisson que faisait autour d'elle la mitraille, occupée à soigner et à panser de nombreux blessés, en l'absence de tout service chirurgical». Le 19 juin 1872, elle est condamnée à la peine de mort, mais sa peine fut commuée en travaux forcés le 14 septembre 1872.

Sa condamnation par le Conseil de guerre est sans aucun doute représentative de son implication dans le mouvement communaliste, mais elle reflète aussi certainement la façon dont les officiers jugeaient ces femmes qui vivaient en concubinage, considérant que leur situation n'était qu'une preuve supplémentaire de leur immoralité. Marguerite Guinder fut mariée à un certain M. Prévost dont elle ne put divorcer malgré une séparation de fait. Lorsque la Commune débuta, elle vivait depuis plus de dix ans avec M. Lachaise, dont elle fit le choix de prendre le nom.

Victorine Rouchy était, tout comme le fut Marguerite Guinder, cantinière d'un bataillon (celui des «Défenseurs de la République»). Elle reste auprès des combattants jusqu'aux dernières barricades. Son mari est arrêté à Passy, là où il avait établi sa cantine ; il sera condamné le 14 février 1872 à deux ans de prison et à une surveillance policière de 10 ans. Victorine arrive à échapper aux Versaillais en s'exilant en Suisse.

Avant et pendant la Commune, elle s'inscrit dans ce

courant qui encourageait l'instruction de «la classe laborieuse» avec une prédilection pour une question : le travail féminin. Elle s'oppose au mouvement proudhonien qui considérait que le travail était contraire à l'épanouissement des femmes ! Victorine, elle, espère instruction et emploi pour toutes les femmes, leur offrant enfin la possibilité d'être indépendante !

On connaît aussi Victorine par l'ouvrage qu'elle laissa : «Victorine B... Souvenirs d'une morte vivante» (Le B

rappelant son nom d'épouse, Brocher), grâce auquel elle souhaitait rendre hommage à toutes ces femmes qui furent accusées pendant la Semaine sanglante d'être des «pétroleuses», des incendiaires qui devant la défaite proche auraient enflammé Paris !

Plusieurs femmes furent fusillées en 1871 parce qu'on pensait qu'elles étaient Victorine...

●
Céline Toumazet-Ervalho

Recherche

Nous sommes à la recherche du numéro

unique du «Comité Central Dévoilé», journal dont la rédactrice fut Mme Aubert (dite Hardy Auguste). Si l'un de vous possède un exemplaire de ce numéro, datant a priori du 28 mars ; nous vous serions infiniment reconnaissants de nous en transmettre une copie ou une transcription.
Merci à vous.

NOUS VOULIONS
PAR CETTE RUBRIQUE
AVOIR L'OCCASION DE VOUS
PRÉSENTER D'AUTRES FEMMES,
CELLES-CI RESTÉES
ANONYMES,
ET DONT POURTANT
L'ENGAGEMENT
POUR LA COMMUNE
FUT ENTIER.



André Gill, peintre, caricaturiste...



Peintre et caricaturiste, Louis Alexandre Gosset de Guiness dit André Gill est âgé d'une trentaine d'années au moment où le Second Empire s'écroule et où la République qui lui succède va enfanter une révolte populaire. Et, il va traverser ces événements non seulement à la façon de l'artiste décrivant son temps mais également en citoyen portant un regard « engagé », ce qui permet de mieux saisir les motifs et l'enchaînement des événements.

En effet, il est aux côtés des dirigeants du mouvement insurrectionnel et il partage leur combat. Ce double éclairage fait donc de lui un témoin exceptionnel de la Commune de Paris et un symbole de la lutte sociale, le crayon à la main.

Né en 1840 à la maternité de Port Royal à Paris d'une couturière non mariée et d'un père disparu très jeune, il est recueilli à la mort de sa mère par son grand-père paternel lequel s'occupe très bien de lui. Il commence ses études en tant que demi-boursier au collège Sainte-Barbe, devient bachelier puis s'essaye à diverses professions toutes liées au dessin. Dessinateur sur étoffes, stagiaire dans un cabinet d'architecte et collaborateur du «Mercure Galant» ou de la «Revue pour Tous», il choisit le pseudonyme de Gill, par référence au peintre Gilles Watteau, quand il n'a pas vingt ans. Après avoir passé quelques mois au 44^e régiment de Ligne où il fait son service militaire, il s'installe chez son affectueuse et attentive tante Rosalie, rue de Tournon à Paris.

A ce moment là, c'est un jeune homme au physique agréable et déjà un dessinateur talentueux que crayons et pinceaux vont rapidement faire vivre. Participant à des journaux et des revues satiriques dont «l'Eclipse» qui tire quelquefois à 40 000 exemplaires, il

rencontre des personnalités qui remettent en question les conservatismes et qui proposent des solutions audacieuses aux problèmes de l'heure. Certains arriveront au premier plan de la scène politique.

Le poète Clovis Hugues a décrit en vers ce jeune homme doué pour la vie et muni de l'impertinence nécessaire :

*Fort comme un grand coq droit perché
Sur ses larges ergots de pierre,
Moustache noire en croc, paupière*

Où l'œil ne s'est jamais caché

Front que l'on voudrait empanaché

De quelques feutres à plume fière

Crayon d'or comme une rapière

Au point rudement accroché.

L'environnement dans lequel André Gill puise ses inspirations est d'abord le gouvernement de Napoléon III et ensuite celui d'Adolphe Thiers. Les deux régimes sont effectivement porteurs de contrastes choquants de la société française, de nombreuses revendications non satisfaites et de violences difficilement contenues. Tandis qu'une infime partie de la population s'enrichit, le petit peuple des artisans et des ouvriers est dans une gêne permanente. Et les plus gueux d'entre eux vivent dans une misère n'autorisant aucune perspective.

La capitulation du gouvernement de Thiers devant l'armée prussienne servira de catalyseur au désir de revanche de ces malcontents : La Commune de Paris part de là et elle va leur ouvrir de brèves mais éblouissantes espérances. Dans le journal «Le Cri du Peuple», Jules Vallès commente ainsi ce sursaut porteur : «fils des désespérés, tu seras un homme libre». Et André Gill qui habite maintenant rue d'Assas, au-dessus du logement de son ami Vallès, accompagne de son trait acéré les violentes campagnes des



politiques. C'est la période la plus exaltante de sa vie où, pour se défendre d'une censure très vigilante vis-à-vis de son œuvre, il a toujours un dessin de remplacement en réserve et où il crée les fameux portraits-charge lui valant une célébrité incontestable. Dans ce contexte politique, littéraire et artistique, il va rencontrer les gens les plus importants du moment avec lesquels il va peaufiner son approche critique et son art de la satire efficace. Nadar, Vallès, Vermersch, Vuillaume, Longuet, Rimbaud, Courbet, Zola, puis Verlaine, Bizet, Schœlcher, Victor Hugo, Charles Cros et Eugène Pottier seront de ses relations, voire de ses amis. Ensuite, cet artiste qui s'identifie dans les idées généreuses de la Commune va trouver normal de prolonger son engagement en s'inscrivant dans la Garde nationale. Aide-pharmacien de son bataillon, il reste dans cette activité modeste jusqu'à ce que la commission fédérale des artistes de la Commune de Paris le nomme administrateur du musée du Luxembourg, le 15 mai 1871. Quelques jours plus tard, hélas, les Communaux vont connaître la défaite.

André Gill, comme ceux de ses camarades qui ont échappé à la répression sanglante, va mal vivre cette fin de rêve. D'abord, il doit se cacher quelque temps avant de reprendre son activité. Ensuite, ses caricatures politiques vont perdre progressivement de leur audience, quoique «Madame Anastasie», son allégorie marquante de la censure, date de l'année 1874. Pour la bonne compréhension de ce phénomène, rappelons que la censure politique est un fait récurrent de l'histoire des hommes quand elle hésite entre le dirigisme et la main de fer des totalitaires.

Elle fut donc une véritable obsession dans la vie professionnelle d'André Gill, non seulement sous l'Empire («l'Eclipse» a été saisie 22 fois par les sbires de Badin-guet), mais aussi sous la République renaissante qui abandonna cette détestable habitude en 1881.

Sur un plan anecdotique, dans les dernières années de sa vie, il fréquente le Cabaret des Assassins à Montmartre dont il va peindre l'enseigne grâce à un «à peu près» et à sa faculté de réaction toujours vivace. Un

client avait effectivement écrit sur un mur du bistrot où l'artiste avait porté son pinceau «Là peint A. Gill» ; celui-ci peignit à partir de cette phrase un lapin s'échappant d'une casserole. Le cabaret du «lapin agile» était né et baptisé. Il perdure encore de nos jours avec bonheur..

Fin de vie dramatique, l'artiste engagé et talentueux vécut plus tard dans le désespoir puis sombra dans la folie. Jules Vallès, resté amical malgré leurs dissensions, alla le chercher à Bruxelles où il séjourna alors. Ramené à Paris, il mourut dans un cabanon de Charenton au début mai 1885 et fut inhumé au Père-Lachaise.

«Coup de pied aux clichés» - écrira Jean-Pierre Chabrol en 1969 - «la Commune de Paris a fait qu'il n'y a plus de poète de cour, maintenant... qui dit poète dit... rebelle». A cette époque, quelques caricaturistes ont su aussi transcender la satire politique.

Longtemps, ils n'avaient été que dessinateurs tolérés à côté des gens de plume mais au moment de la Commune de Paris, ils sont devenus des journalistes à part entière. A ce titre, André Gill est sans aucun doute le parrain de ces indispensables ironographes*, sourcilieux sur la démocratie et percutants dans l'expression.

Claude Chanaud

* Néologisme encore non reconnu par l'Académie Française: dû à Chaval.



Hommage à André Gill, merci à Cabu et au musée de Montmartre...

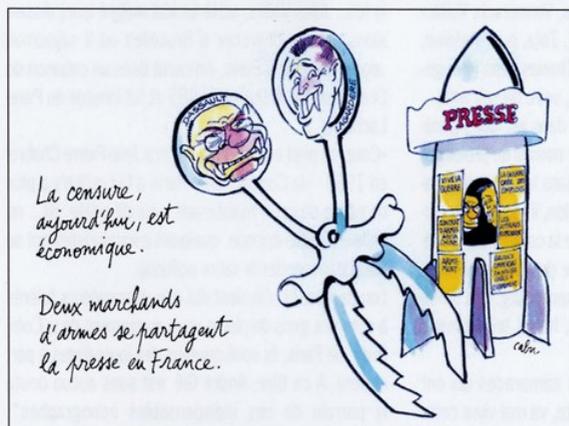


Consécutivement à tout chambardement, les pouvoirs politiques ont toujours beau jeu de minimiser, voire d'ignorer les caricaturistes considérés comme quantités négligeables.

Pourtant, ce sont ceux-là qui tiennent leur place ; chacun d'entre nous connaît la terrible efficacité de leurs crayons affûtés, combien cela contribue à une com-

de cible. A l'instar de Chaplin affirmant que le coup de pied au cul sur un balayeur ne faisait pas rire mais que celui qui pouvait recevoir un P.D.G. ou une notabilité déclenchait l'hilarité générale. Savoir nous gagner au fou rire en déboulonnant ceux qui s'accrochent à leur piédestal est l'un des mérites de Cabu.

C'est grandement nous honorer que d'avoir accepté de parrainer cette manifestation.



préhension immédiate, mieux qu'une longue diatribe essoufflée qui peine parfois à s'imposer.. Du rire ravageur à la révolte qu'elle suscite, combien jusqu'à nos jours d'hommes politiques se croyant inamovibles ont dû déchanter et se débusquer vite fait en abandonnant ce qu'ils considéraient comme leur domaine ?

Plus près de nous, en 1968, combien de caricaturistes en herbe se découvrirent et se déchainèrent allant jusqu'à déboussolez non seulement le pouvoir en place qui se croyait infallible mais également bien des pans de la société.

Aux noms prestigieux de Daumier, Steinlen, Pilotell et de bien d'autres, on n'aurait garde d'omettre celui d'André Gill qui marqua de ses fusains vengeurs le sinistre Adolphe Thiers, massacreur de la Commune.

Dussions-nous érafler sa modestie, que certains humoristes pourraient lui envier, Cabu ne se trompe pas

que le personnel. Au cœur de cet endroit prestigieux, loin des appétences religieuses autant que mercantiles dont la persistance n'est plus à démontrer, se côtoyaient les petits métiers ainsi que les peintres, les poètes et les chansonniers qui savaient faire vibrer cet esprit montmartrois dont la réputation n'est plus à faire. Tendez-bien l'oreille. Ecoutez leurs voix qui nous parviennent encore. Rien n'a jamais pu les faire taire !

Robert Goupil

Rendez-vous samedi 14 mai de 16 à 18 heures dans les Jardins du Musée de Montmartre, 12, rue Cortot, Paris XVIII^e.

Entrée sur invitation à nos adhérents d'Ile-de-France à jour de leur cotisation. Les Amis de province de passage à Paris peuvent retirer une invitation au siège de l'Association.



L'assassinat infâme de Jean-Baptiste Millière



L'ex-maire de Paris, Jean Tibéri, n'en finit pas de remâcher ses regrets pour son trône perdu et pour cela est prêt à tout dire et n'importe quoi pour s'y asseoir de nouveau. Il avait déjà eu l'occasion de manifester sa mauvaise foi en affirmant, sous les huées du public, les qualités républicaines d'Adolphe Thiers, lors de l'inauguration de la Place de la Commune en 2000. Il a encore perdu l'occasion de se taire lors de l'inauguration de la Place Maurice Audin, ce jeune physicien, torturé à mort par des officiers français durant la guerre d'Algérie dont le corps n'a jamais été retrouvé. En effet, Tibéri, dont la délicatesse n'a jamais été le péché mignon, a déploré que ce soit «son» arrondissement qui en ait hérité. L'ami Raoul Dubois avait à l'époque stigmatisé son attitude qui se borna le plus souvent à n'honorer que les proches de sa coterie. Or, il s'en est passé de belles dans son arrondissement, combien de cadavres furent dénombrés durant la Semaine sanglante? A-t-il déjà entendu parler du docteur Tony Moilin ? Nous lui livrons aussi Millière. Y a-t-il là une réparation à faire en mairie du Ve, au Panthéon, par l'apposition d'une plaque ? Est-ce trop lui demander ? Pouvons-nous compter également sur l'aide des conseillers de gauche ? L'avenir nous le dira.

R.G.

Né en 1817, fils d'un ouvrier tonnelier, Millière s'orienta vers la profession de son père avant d'entreprendre des études de droit à Dijon. Devenu avocat, en 1841, il s'éveille au socialisme par la lecture des ouvrages d'Étienne Cabet. En 1848, il est secrétaire du club de la Révolution animé par Armand Barbès. Il gagne Clermont-Ferrand en mars 1849 et dirige le journal «L'Éclairer républicain», auquel il donne une tonalité franchement socialiste. Entre autres réformes, il réclame la gratuité de l'instruction. Le 6 avril 1849, sa feuille est saisie. Il fonde alors «Le Proletaire, journal du paysan et de l'ouvrier» Il y prêche un socialisme anticlérical et intransigeant, prend énergiquement la défense du prolétariat et vitupère les modérés et la société de l'époque. Parallèlement, il s'efforce d'organiser des associations ouvrières, patronne celle des ouvriers tailleurs de Clermont et tente, sans succès, d'ouvrir un cours gratuit de droit constitutionnel. Le 18 avril 1850, après seulement vingt numéros, son hebdomadaire est supprimé et Millière poursuivi pour excitation à la haine. Il doit s'enfuir de Clermont-Ferrand.

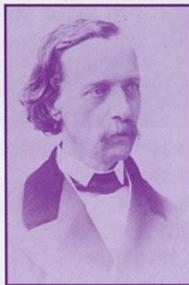
Après le coup d'État du 2 Décembre, il est contraint à l'exil et ne revient en Côte-d'Or qu'après l'amnistie de 1859. Très vite, il s'installe à Paris où il devient chef de contentieux d'une grande compagnie d'assurances, le

Soleil. Quoique estimé pour ses compétences juridiques et financières, il en est licencié en 1868 en raison de ses opinions socialistes. La fin de la décennie marque un tournant à la fois dans son existence et dans sa carrière de journaliste. Par sa participation à «La Marseillaise» de Rochefort, quotidien dont il est le directeur-gérant, Millière s'impose comme l'un des coryphées de l'opposition révolutionnaire au Second Empire. Il y prône un socialisme qui ne soit pas fondé

sur une quelconque commiseration pour les ouvriers mais bel et bien sur une démarche et une méthode scientifiques. Il y développe une pensée politique qui ne dissocie pas la République du socialisme. Suite à l'assassinat de Victor Noir, il est arrêté le 8 février 1870 dans les bureaux de «La Marseillaise» et détenu à Mazas jusqu'au 16 mai.

Durant le Siècle, il déploie toute son énergie pour le salut de la patrie et de la République.

Sa notoriété lui vaut d'être élu chef du 208^e bataillon. Le 31 octobre, il est de ceux qui s'emparent - pour quelques heures - de l'Hôtel-de-Ville afin d'évincer le gouvernement de la Défense nationale. Le 5 novembre, le XX^e arrondissement le nomme conseiller municipal. Le 8 février 1871, jour de sa propre élection à l'Assemblée nationale, Millière publie dans Le Vengeur un article qui fait grand bruit. Il y démontre, preuves à

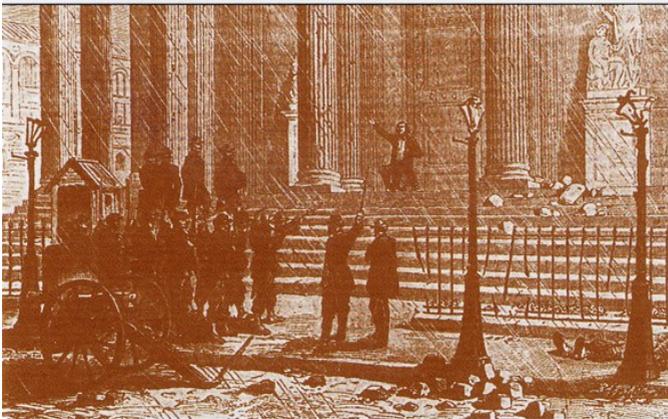


Jean-Baptiste Millière... (suite)

l'appui, que Jules Favre a falsifié des documents officiels pour s'accaparer un héritage⁽¹⁾. Lorsque surgit la Commune, il s'efforce de trouver un terrain d'entente entre Versailles et Paris. Dans un premier temps, il ne rompt pas avec l'Assemblée ; c'est seulement le 4 avril, après l'attaque des troupes versaillaises, qu'il s'en désolidarise. À cet instant, Millière fait preuve de lucidité et de clairvoyance : conscient que l'insurrection ne peut se reposer sur le seul prolétariat, il exhorte la bourgeoisie à fusionner avec lui. Il s'aperçoit également que la province n'est pas mûre pour suivre la révolution que Paris a impulsée. Aussi décide-t-il de

pêcha pas de connaître une fin particulièrement tragique et révoltante. Le 26 mai, alors que la bataille fait rage, il est arrêté rue d'Ulm et conduit auprès du général de Cissey et du capitaine Garcin siégeant au Luxembourg. De Cissey lui dénie son titre de député et ordonne qu'il soit fusillé à genoux sur les marches du Panthéon. Millière refusant un tel outrage, on le force à s'agenouiller. À peine a-t-il le temps de crier «Vive l'humanité!» qu'une décharge de chassepot lui fracasse le crâne⁽²⁾.

Plusieurs hypothèses demeurent concernant la mort de Millière : fut-il confondu avec Frédéric Millière, chef de la XVIII^e légion ? Fut-il victime d'une vengeance ourdie par le faussaire Jules Favre ? Fit-il tout simplement - si j'ose m'exprimer ainsi - les frais de la cruauté des officiers bonapartistes ? Quoi qu'il en soit son assassinat est une infamie de plus à inscrire au bilan de la répression féroce qui ensanglanta la capitale durant la dernière semaine de mai 1871.



fonder et d'animer l'Alliance républicaine des départements. Formée de Parisiens originaires de province et favorables à la Commune, l'ARD se propose, par l'envoi de délégués dans chaque département, d'informer la province de la réalité de la vie quotidienne à Paris et des buts poursuivis par la Commune, et partant, de l'inciter à intervenir dans un sens pacificateur. Pendant les soixante-douze jours de l'insurrection, Millière n'occupa aucune fonction officielle ni n'exerça de commandement militaire. Il s'investit surtout dans le journalisme à travers ses écrits parus dans «Le Vengeur et La Commune» Il manifesta continuellement une volonté conciliatrice sans jamais renier les principes républicains et communalistes. Sa modération ne l'em-



Maxime Jourdan

- (1) Les pièces du dossier Jules Favre sont reproduites dans la section intitulée « Pièces justificatives » du livre de Gustave Lefrançois, *Étude sur le mouvement communaliste à Paris, en 1871, Œuvres-et-Valsery, Ressouvenances, 2001, pp. 9 à 23.*
- (2) Sur la mort de Millière, lire le récit poignant qu'en fait Prosper-Olivier Lissagaray dans son «Histoire de la Commune de 1871», Paris, La Découverte, 2004, pp. 361-363 et Appendice XXIII.

Les cotisations 2005 et le questionnaire satisfaction

L'appel de cotisation 2005 a été en partie entendu. Bien que les cotisations de l'année commencent à s'enregistrer à la fin de l'année précédente, le flux le plus important est arrivé en février et début mars. C'est encourageant ! Nous nous permettons d'inciter les Amis qui auraient oublié de payer leur cotisation annuelle à envoyer leur paiement au siège. Nous rappelons qu'une cotisation moins élevée est prévue pour nos adhérents à faibles ressources (à partir de 5 euros).

A ce jour (fin mars), 956 adhérents sont à jour de leur cotisation 2005 dont 8 collectivités et 90 nouveaux adhérents (nous leur souhaitons fraternellement la bienvenue).

C'est plus de 20 % des adhérents qui ont répondu au mini questionnaire de satisfaction que notre association a envoyé à l'ensemble de ses Amis.

Parmi les adhérents qui n'avaient pas réglé leur cotisation en 2004, une grande majorité nous déclare avoir tout simplement oublié. L'ancienneté qui les caractérise ou l'appartenance à plusieurs associations nous fait ressentir le besoin de faire à leur rencontre des relations amicales. Nous remercions chaleureusement nos camarades qui ont eu la gentillesse d'envoyer leurs cotisations 2004 et 2005. Dans la foulée, nous nous excusons auprès des adhérents qui nous ont déclaré avoir réglé leur cotisation en 2004 et à qui nous avons

envoyé par erreur un questionnaire spécifique.

Une grande majorité des répondants au questionnaire semble satisfaite (plus de 80 %) des différentes initiatives réalisées en 2004 par notre association. Les taux de réponses les plus importants concernent principalement les informations sur l'histoire de la Commune et la revue trimestrielle que nous vous adressons (contenu, variété des articles écrits et présentation). Les améliorations souhaitées sur l'ensemble des points contenus dans ce questionnaire seront portées à la connaissance des commissions de notre association.

Pour résumer, il nous semble intéressant de reproduire ici ce que nous écrit notre amie Suzanne C. concernant le bulletin et les différentes initiatives de votre association :

«Née en 1913 à Artenay (45), je n'ai jamais eu de réponse à ma curiosité enfantine sur la guerre de 1870 par ma famille. Mon institutrice ne pouvait en parler que 99 après. Mais dans sa cuisine elle m'expliqua «La Commune». Continuons à faire vivre la Commune. Les jeunes en ont besoin pour comprendre aujourd'hui. Les luttes de siècle en siècle ne sont pas semblables, mais le but est le même.» ... Signée : Suzanne C. veuve de Pierre C. Résistant, disparu à Dora en décembre 1944.

*Pour la Commission Finances
Pierre Korber*

Comité de Marseille

Le 8 janvier 2005, le Comité de Marseille des Amis de la Commune, associé aux Amis de la Commune de Paris, ainsi que les associations des Libres Penseurs, du Comité des droits de l'Homme, le Comité Louise Michel international qui était représenté par notre ami Guy Decamps d'Offranville, ont eu l'honneur de participer à l'hommage rendu à Louise Michel, décédée le 5 janvier 1905 à l'Hôtel Oasis à Marseille.

Devant ce même hôtel, nos invités ont pu par leurs interventions mettre en relief les actions qu'a pu me-

nées Louise Michel avec tous les Communards afin que la démocratie puisse s'installer dans notre pays.

Ce rassemblement a été clôturé par l'intervention de notre président national Claude Willard.

L'après-midi s'est tenu une conférence à l'Hôtel de la Région où une centaine de personnes a pu apprécier les interventions de nos amis Claudine Rey, Claude Willard, ainsi que Monsieur Barbe qui est membre des Libres Penseurs de Marseille et professeur d'histoire. Des poèmes de Louise Michel ont été lus par Madame Catherine Lecocq comédienne, pour conclure cette



journée de commémoration.

Nous tenons aussi à remercier les journaux «La Marseillaise» et «La Provence» qui ont publié différents ar-

ticles concernant cette commémoration.

Pour le Comité de Marseille, Gilbert Bertolini

La Maison de la Formation et de la Jeunesse de la Ville de Martigues a accueilli l'exposition «La Commune de Paris 1871» du 1er au 8 mars 2005 dans ses locaux. Des visites guidées ont été organisées par un dispositif région PACA nommé Espace Ouvert d'Education Permanente (EOEP). Au total, une trentaine de personnes y ont participé : bénéficiaires du RMI, stagiaires de la formation professionnelle continue, salariés de la ville de Martigues, enseignants... C'est avec un grand étonnement que le public a découvert les revendications qui ont émergé lors de cette courte période et de nombreuses remarques ont été formulées vis-à-vis de leur modernité : place des femmes, de l'étranger, droit à l'éducation, à des conditions de travail décentes, notion de service public... Le 8 mars, journée internationale de la femme, centenaire de la mort de Louise Michel, une conférence-débat a été organisée par l'EOEP sur le thème de l'engagement des femmes dans l'his-

toire de la Commune de Paris en 1871. Gilbert Bertolini, président de l'Association pour le comité local des Bouches-du-Rhône, en a assuré l'introduction. Claudine Rey, vice-présidente de l'Association des Amis de la Commune de Paris a exposé l'historique de la lutte menée par toutes ces femmes, pour la plupart inconnues du grand public. La Ville de Martigues possède une école maternelle primaire ainsi que trois artères du nom de Louise Michel et, bien entendu, le public a demandé des précisions sur le parcours de la figure emblématique féminine de la Commune.

Une soixantaine de personnes ont suivi la conférence avec beaucoup d'intérêt, sous la présidence attentive du Maire de Martigues, M. Paul Lombard.

L'EOEP tient à remercier Claudine et Gilbert pour leur investissement dans cet événement et pour la qualité et la précision des informations fournies.

Françoise Del Baldo

La Commune de Paris -1871 à l'université de Tolbiac (Paris I)

Jeudi 17 mars 2005, veille de l'insurrection parisienne, la Fédération Syndicale Etudiante (F.S.E) a souhaité commémorer l'événement en proposant aux Amis de participer à une conférence sur ces thèmes : la Commune, un héritage qui s'inscrit en particulier dans l'histoire ouvrière internationale mais aussi dans celle des peuples en général ; la Commune comme une force de propositions faites à l'avenir.

Une petite trentaine de personnes y assistait, le président de l'association a recueilli des applaudissements. Les diverses questions du public ont trouvé un large

panaché de réponses. Deux interventions, relativement érudites, ont précisé des questions liant la Commune de 1871 à l'actualité en soulignant que l'esprit communard a fait le tour du monde et qu'il est à présent dans l'esprit de bon nombre de peuples. Si le cadavre communard est en mémoire, l'idée, elle, est debout et vigoureuse...

Cette relative réussite nous incite, nous étudiants militants, à réitérer l'expérience afin de permettre aux Amis de trouver une tribune et à la Commune d'inspirer les consciences d'aujourd'hui et de demain. Merci encore à Claudine R., à Claude W. et à Alain D.

William

Colloque en Sorbonne : Louise aux mille visages

Les 11 et 12 mars, s'est tenu en Sorbonne un colloque intitulé «Louise Michel, Figure de la transversalité» Il est organisé dans le cadre de l'Université Paris I par l'association culturelle Actazé, sous le Haut patro-

nage de la délégation générale à l'Outre-mer de la Mairie de Paris. Des travaux qui ont permis de mieux saisir la personnalité multiple de Louise Michel. Un caractère tellement riche que les 23 communications, chacune révélant un aspect spécifique du personnage,



ne se sont pas ou peu recoupées. Dès l'ouverture Anne Hidalgo, première adjointe au Maire de Paris, met en lumière la «transversalité» de Louise Michel et salue la présence de notre association.

Plusieurs intervenants, comme Daniel Armogathe (maître de conférences à l'UFM Aix Marseille), analysent l'œuvre littéraire de Louise Michel jusqu'à dire que «sa plume était une arme, un poignard, une autre façon de se battre». Dominique Desanti (journaliste émérite, écrivaine) rappelle avec talent les images internationales associées à Louise Michel. La déportation n'est pas oubliée. Nombre d'interventions, comme celle de Joël Dauphiné (historien), prouvent, à travers des textes de référence, la part de légende et de réalité, relatée à la suite du séjour en Nouvelle-Calédonie.

Carolyn Eichner, (membre des Amis de la Commune de Paris, professeure d'Université en Floride) met l'accent sur le combat contre l'Empire et contre le colonialisme de Louise Michel et de Paule Minck. Plusieurs communications examinent le comportement de Loui-

se Michel, la part de légende dans son amour pour sa mère (communication remarquée de Xavière Gauthier, Maitresse de conférences). «Vue par ses contemporains, c'est un étonnant kaléidoscope», dit Michèle Friang (historienne). Intéressant à regarder sous cet angle aussi ! La dernière intervention présentée par notre amie Claudine Rey évoque le rôle joué par la grande masse des Communardes, dont plus de 1000 passèrent en jugement, et la part réelle que prit Louise Michel dans le combat féministe. Impossible de citer tous les intervenants tous passionnés. Tous constatent que Louise Michel était inclassable.

Mille facettes, abordées au cours de ces deux jours de colloque, font qu'à la fin des travaux des auditeurs passionnés disaient mieux connaître Louise Michel, de la voir plus vraie, plus humaine que son personnage de légende. Une autre façon plus concrète de lui rendre un réel hommage !

Claude Willard



Un banquet réussi

Le 20 mars, 243 convives ont participé à notre traditionnel banquet dans les locaux de la C.G.T. à Montreuil. Après l'apéritif offert par la Société Ricard, chacun rejoint les tables magnifiquement dressées où les attend le menu dans lequel est inséré un feuillet traçant nos futures manifestations.

L'ambiance déjà bonne est au rendez-vous et reste bien vivante toute la journée.

Dans son allocution, Jean Malécô souhaite la bienvenue à tous les amis au nombre desquels on compte une délégation de Marseille. Il rappor-

te les activités passées depuis le début de l'année, immense travail dans lequel il a fallu s'investir comme l'a fait la Commission Culture sous la directive de Maryse Bezagu. Il insiste également sur le souvenir de nos amis Pierre Ysmal et Raoul Dubois qui nous quittèrent en 2004. Il convient de féliciter «la Crémaillère» qui

composa un repas apprécié de tous. Nos remerciements ne sauraient manquer pour nos amies Claudine Boni et Pascale Le Thorel pour les nombreux cadeaux de valeur qu'elles collectèrent, notamment des parfums de grandes marques Chanel et Céline, des invitations au «Paradis Latin», et bien d'autres, tous ces lots animés par notre président Claude Willard. Signalons

aussi que le peintre Jean Rustin offrit à l'association une de ses toiles dont nous nous sentons grandement honorés et qui enrichit notre patrimoine.

Le champagne fut sablé modérément avant de se quitter en musique avec Riton la

Manivelle qui sut entretenir, du début à la fin, ce climat bon enfant avec son orgue de barbarie où chacun reprend en chœur tous les refrains populaires ainsi que les chants de combats.

Voilà une bien belle journée dont l'on se souviendra.

Huguette Valery

**L'AMBIANCE, DÉJÀ BONNE,
EST AU RENDEZ-VOUS
ET RESTE BIEN VIVANTE
TOUTE LA JOURNÉE...**

Variante pour la visite du Paris communard

A pied et en métro de Montmartre au Père Lachaise, nos amis de l'association Loisirs et Solidarité des Retraités des Hauts-de-Seine (LSR 92), adhérents collectifs aux «Amis de la Commune», souhaitaient célébrer le 8 mars par une évocation de l'action des femmes pendant la Commune. Nous leur avons proposé une visite du Paris communard. Mais ils hésitaient à louer un autocar pour la journée en raison de la dépense importante à répercuter sur le prix de la visite par chaque participant.

Nous nous sommes mis d'accord pour effectuer cette visite en utilisant les transports en commun. Il fallait bien sûr réduire l'itinéraire tout en l'adaptant aux principaux lieux où les femmes avaient été actives pendant la Commune.

Nos amis de la LSR avaient fixé le rendez-vous

à 9 heures 45 au sommet du funiculaire de Montmartre et demandé à leurs adhérents de se munir de tickets de métro

Dans le XVIII^e Arrondissement, nous avons évoqué la part importante prise par les femmes dès le matin du 18 mars 1871 et leur présence sur les barricades des places Blanche et Pigalle. De là, nous avons pris le métro jusqu'à la station Château d'Eau. Nous avons rappelé que l'Union des femmes avait son siège à la mairie du X^e Arrondissement devant laquelle une barricade fut défendue par des femmes.

La visite se poursuivait par la place de la République, le XI^e arrondissement et le Mur des Fédérés.

Les participants se sont montrés très intéressés par cette visite. Une précision s'impose : ils étaient habitués à la marche et chaussés en conséquence.

Yves Lenoir

Le 28 mai, toutes et tous au Mur des Fédérés en hommage à l'action des femmes pendant la Commune

La traditionnelle «Montée» au Mur des Fédérés pour commémorer le 134^e anniversaire de la Commune de Paris aura lieu le samedi 28 mai. **Rendez-vous à 14 heures 30, entrée Gambetta du cimetière du Père-Lachaise, rue des Rondeaux, Paris XX^e.**

Comme les années précédentes, nous avons invité les organisations du mouvement syndical, associatif et politique à se joindre à nous. Mais nous avons innové en choisissant un thème pour cette commémoration, à savoir l'action des femmes pendant la Commune. Le texte que nous publions ci-dessous a été adressé à une trentaine d'organisations en leur demandant de le signer et d'appeler leurs adhérents à se joindre à nous.

A six semaines de la célébration du 28 mai, en plus des « Amis de la Commune de Paris », quinze organisations avaient déjà signé cet appel : C.G.T. ; F.S.U. ; U.N.S.A. Education ; Solidaires ; Libre Pensée ; M.R.A.P. ; Femmes solidaires ; Ni Putes ni soumises ; Mouvement Jeunes communistes ; L.C.R. ; M.R.C. ; P.C.F. ; P.R.G. ; P.S Paris ; U2R.

Nous sommes persuadés que beaucoup d'autres organisations vont se joindre à nous ce qui nous permet d'être optimistes et de penser que nous allons vers une grande commémoration au Mur des Fédérés pour célébrer le 134^e anniversaire de la Commune.

Appel unitaire :

Les Amis de la Commune de Paris-1871 placent cette année leur traditionnelle «Montée au Mur des Fédérés» sous le signe de l'œuvre et de l'actualité des idéaux de la Commune de Paris pour l'égalité des droits et contre les discriminations dont sont victimes les femmes aujourd'hui.

Les femmes ont été nombreuses à participer à la Commune de Paris. Elles ont été à l'origine de la Révolution du 18 Mars 1871 en s'opposant, à Montmartre, à la prise des canons de la Garde nationale par l'armée versaillaise.

Pendant la Commune, s'est créée la première organisation de masse des femmes. Elles ont ainsi pu y traduire leurs revendications et obtenir des avancées importantes pour leur émancipation et leur dignité : à travail égal, salaire égal ; pensions pour les femmes, mariées ou non, des gardes nationaux morts au com-



bat et pour leurs enfants, qu'ils soient légitimes ou naturels ; droit au divorce ; droit à l'instruction laïque et à la formation professionnelle pour les jeunes filles ; abolition de la prostitution considérée comme une forme d'exploitation ; participation à plusieurs commissions municipales mises en place dans les arrondissements ; création et organisation d'ateliers coopératifs...

Un grand nombre de femmes ont participé à la défense de Paris. Pendant la Semaine sanglante, elles se sont battues sur les barricades de la place Blanche, de la place Pigalle, de la rue du Château d'eau...

Elles ont payé un lourd tribut à la répression : celles qui n'avaient pas été exécutées sommairement au pied des barricades ont subi l'enfer des prisons versaillaises, les affres de la déportation en Nouvelle-Calédonie, les souffrances de l'exil.

Les Versaillais croyaient avoir ainsi assassiné leurs espoirs en une vie meilleure. Ils se trompaient. Dès leur retour d'exil ou de déportation, elles ont repris leur combat pour la justice et la dignité. Elles ont inspi-

ré les luttes des femmes de la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours.

Aujourd'hui, les droits conquis dans ces luttes sont sans cesse remis en question ; d'autres restent à gagner : elles sont encore les plus mal payées (25 % d'écart entre les salaires masculins et féminins) ; elles subissent la flexibilité et le temps partiel imposés par le patronat ; leur droit à l'IVG est contesté et il n'existe pas dans de nombreux pays du monde et de l'Union européenne ; beaucoup subissent des violences dans leur foyer et sur leur lieu de travail ; elles sont trop souvent victimes de sévices et de viols ; en France et dans le monde, la place de la femme dans la société est constamment remise en question...

Le samedi 28 Mai 2005, en rendant hommage aux citoyennes de la Commune de 1871

qui se battaient pour la liberté, l'égalité et la fraternité, nous nous inscrivons dans les luttes des femmes d'aujourd'hui pour la citoyenneté, la justice et la dignité.

Y.L.



LE SAMEDI 28 MAI,
RENDEZ-VOUS À
14 HEURES 30,
ENTRÉE GAMBETTA
DU CIMETIÈRE
DU PÈRE-LACHAISE,
RUE DES RONDEAUX,
PARIS XX^E.

Création de l'association des Berrichons, Amis de la Commune de Paris

Le samedi 29 janvier, au siège de la Fédération des Œuvres Laïques du Cher, s'est réunie l'assemblée constitutive de l'association des berrichons, amis de la Commune de Paris Cher-Indre. Malgré une météo versaillaise, le bureau s'est constitué dans une ambiance chaleureuse. Les personnes présentes ont apprécié le fait que Jean-Claude Sandrier, député PCF du Cher ait adhéré à l'association. Le Comité du Cher a été présent au Congrès départemental de la C.G.T. à l'exposition Louise Michel, organisée par Femmes Solidaires, à l'occasion de la journée du 8 mars à St-Germain du Puy. De nombreuses brochures (Histoire de la Commune, Louise Michel) ont été vendues, de même qu'à la

conférence du Cercle Historique Mehunois, ou aux exposés donnés par Michel Pinglaout, président de l'association. Les brochures Louise Michel ; La Commune ; L'Ecole ; La Laïcité ont obtenu les faveurs du public. Deux bibliothèques du département ont passé commande d'ouvrages (en particulier celle de Baugy, où est né le Communard Gabriel Ranvier).

Enfin l'association des Berrichons, Amis de la Commune était représentée par six de ses membres au banquet annuel. D'autres actions sont prévues pour l'année 2005, et devraient rencontrer le même enthousiasme, puisque le nombre d'adhérents sur le Cher et l'Indre a déjà doublé depuis la constitution.

Contacts : Michel Pinglaout 18, avenue Louis Billant 18800 Villabon.

Témoignage d'une professeure du Sud de la Floride (U.S.A)

J'ai eu la bonne fortune de participer au banquet annuel des Amis de la Commune de Paris le mois dernier. Les membres de l'association m'ont réservé un accueil particulièrement chaleureux, me faisant vraiment sentir à part entière de la camaraderie et de l'hommage de l'après-midi. En tant qu'américaine, et comme historienne des femmes dans la Commune, c'était particulièrement émouvant pour moi de me retrouver au milieu d'un groupe montrant une connexion si forte et si vivante avec le passé, particulièrement avec la Commune, événement si intellectuellement et idéologiquement important pour moi. Tout au long de l'après-midi

j'ai entendu des chansons historiques que je n'avais jamais entendues chanter, des chansons chantées avec une énorme émotion et autant d'enthousiasme. J'ai aussi rencontré des êtres gentils et généreux, profondément passionnés par les idéaux de la Commune. J'ai été honorée de participer à ce banquet, et de rencontrer enfin de nombreux membres des Amis de la Commune de Paris, une organisation dont je suis membre avec fierté depuis près d'une décade. Cet engagement envers les idées et la mémoire de la Commune me fait venir à l'esprit une citation de l'écrivain américain William Faulkner : «Le passé n'est jamais mort ; parfois, il n'est même pas passé»

Carolyn J. Eichner

La Commune de Narbonne

«Ils avaient du cœur, un bel esprit et étaient mus d'un grand idéal. Ils rappellent à Narbonne une partie de son âme», c'est par ses mots que le professeur Michaud, président de la Commission archéologique, a inauguré, le 24 mars dernier, une plaque pour commémorer la Commune de Narbonne qui dura du 24 au 31 mars 1871. La cérémonie s'est déroulée place Emile Digeon, face à l'ancienne entrée de l'église Notre Dame de la Mourguie, qui abrite aujourd'hui le musée lapidaire. Décrit par Lissagaray comme un «homme de convictions fortes et d'un caractère assuré», le journaliste républicain Emile Digeon (1822-1894) proclama la Commune de Narbonne à l'Hôtel de ville. Une place située en face d'une église... drôle d'endroit pour célé-

brer la mémoire d'un athée, penseront certains. C'est oublier un peu vite qu'à la fin du Second Empire, les lieux de culte furent utilisés pour abriter les réunions publiques. N.D. de la Mourguie abritait le Club de la Révolution, dont Emile Digeon était membre.

Il n'y eut pas de victimes sur les barricades de Narbonne, mais trente-deux insurgés furent jugés par la Cour d'assises de l'Aveyron. Un passage de l'acte d'accusation dénonce particulièrement le rôle des femmes pendant l'insurrection : «Elles parcouraient les rues, affichant les proclamations, entraînant les timides, surexcitant les énergies, armées de baionnettes passées à la ceinture...»

John Sutton

Rectificatif à l'article «Louise Michel dessinatrice», bulletin numéro 24

A l'occasion du colloque Louise Michel à la Sorbonne en mars dernier, l'intervention passionnante de notre camarade Joël Dauphiné m'a permis d'envisager une autre hypothèse concernant la date des dessins de Louise Michel. Selon lui, elle se serait mise à dessiner

de mémoire un certain nombre de paysages de Nouvelle Calédonie pour illustrer la 1ère édition en 1885 de ses «Mémoires». Le dessin intitulé «La famille Pouffart» pourrait faire référence avec humour à la famille Piffault bien connue des autres déportés de la Commune. (voir bulletin numéro 22)

Eugénie Dubreuil

Au nom d'un devoir de mémoire, le «Courrier de l'Union des Syndicats CGT des Travailleurs de la Métallurgie de Paris» publie régulièrement une excellente rubrique

de deux pages sur la Commune de Paris. Mille Bravos.

Claude Willard



Une rue Nathalie Le Mel à Champigny

Le maire honoraire de Champigny, Jean-Louis Bargerio, alors qu'il était en fonction avait soumis la proposition de baptiser une rue de Champigny du nom de Nathalie



Le Mel. Voilà qui est fait depuis le samedi 9 avril 2005. Devant de nombreux habitants de la Commune, tour à tour, l'actuel maire

de la ville, notre ami Adenet, et Claudine Rey ont retracé la vie exemplaire de cette révolutionnaire qui fut

Nathalie Le Mel. Ils ont fait revivre cette femme exemplaire dans sa lutte pour l'égalité des droits de l'homme et de la femme au sein de la Commune, mais également dans d'autres mouvements révolutionnaires.

Certes, elle n'a pas laissé d'écrits mais quel exemple de courage et de ténacité.

La fête s'est terminée dans le hall de la mairie autour du traditionnel pot de l'amitié, les invités pouvaient regarder l'exposition de notre Association et acheter des ouvrages, notamment le livre de notre ami Eugène Kerbaul, malheureusement absent de cette initiative pour cause de problèmes de santé.

Il est à souhaiter que le maire du XIII^e arrondissement de Paris prenne exemple sur cette initiative pour, enfin, attribuer à une rue de l'arrondissement, le nom d'Emile Duval, Général de la Commune.

Pierre Biais



La couverture de Catherine Viollet qui illustrait notre dernier bulletin en l'honneur des Louise(s) a fait un véritable tabac. En intitulant sa toile «Elle fut déjà de l'humanité de demain», n'était-ce pas le plus bel hom-

mage à toutes ces femmes célèbres ou inconnues, qui n'ont jamais ménagé leur peine pour l'égalité des sexes ? Merci encore Catherine Viollet.

Inauguration d'une plaque en mémoire des Communards en exil.

Luxembourg, le 19 mars 2005 : Nombreux furent les participants à l'inauguration de la plaque commémorant la présence des Communards en exil au Luxembourg. Par ce geste la section luxembourgeoise des Amis de la Commune de Paris 1871 a aidé à perpétuer les idéaux de la Commune et à faire connaître son

œuvre prémonitoire aux passants du cimetière Siechenhof à Pfaffenthal (faubourg de la Ville de Luxembourg). Cette œuvre a été réalisée par l'artiste luxembourgeois Raymond Petit.

Par cette occasion, le comité tient à remercier chaleureusement les nombreux donateurs qui ont soutenu par leurs dons cette action.

Danielle Kies

Un brave citoyen du XI^e arrondissement

Dans l'article «L'école des enfants de réfugiés à Londres», bulletin n° 24, page 5, fin de la première colonne, une erreur s'est glissée en faisant d'Henri Mortier un membre de la Commune du XIV^e arrondissement,

alors que c'est dans le XI^e arrondissement qu'il fut élu. Le blanquiste et internationaliste Henri Mortier fut, à l'époque de la Commune, l'homme le plus populaire du XI^e arrondissement.

La mort de Rossel (suite)

Un de nos adhérents, Maurice Billaud, de Buc (78), nous a fait parvenir la copie des comptes-rendus de l'exécution de Rossel et de ses compagnons que filent, à l'époque du drame «le journal de Versailles» et

«le Figaro» Ces articles confirment notre version de la mort de Rossel parue dans le n° 23 de notre bulletin. Félicitations à Maurice Billaud pour sa contribution à l'histoire de la Commune.

Elaboration des articles thématiques. Dans l'éditorial du précédent bulletin, nous demandions à nos adhérents de bien vouloir écrire sur les thèmes retenus. Sans vouloir édicter des règles, trop sclérosantes, il nous paraît souhaitable de donner des «jalons», afin d'assurer une cohérence entre les différentes participations et de faciliter l'élaboration d'une synthèse voire d'une conclusion. Les jalons sont l'énumération, non exhaustive et modifiable, des principaux axes d'investigations à étudier et à développer. Le premier jalon étant toujours : «l'Etat des choses» au moment de la Commune. A titre d'exemple : la Laïcité : • chape envahissante de l'Eglise sur la vie publique sous la Commune ; • laïcité, base de la citoyenneté par l'acquisition du savoir et de la réflexion ; • retombées de la laïcisation, la plus importante ; • menaces actuelles dont pourraient souffrir la laïcité. L'ensemble des participations doit inciter à la lecture de la brochure ou des brochures relatives au thème développé, mais en aucun cas se substituer à elles. La brochure étant un ouvrage plus complet que le thème développé. Chaque participation ne devant pas dépasser 5000 caractères. **B.E**

La Commune de Paris sur France Culture

Dans le cadre d'une série d'émissions, dont la thématique porte sur les insurrections et les révolutions, France Culture a consacré celle du 23 février 2005 à la Commune de Paris. Au cours d'un périple à travers différents arrondissements marqués par les événements de la première révolution ouvrière, trois personnalités : Jean-Louis Robert, Jacques Rougerie et Gérard Dittmar ont commenté la Commune. A retenir : notre Association a été citée plusieurs fois ; la mesure la plus symbolique, la séparation des Eglises et de l'Etat, condition nécessaire à un enseignement républicain ; l'anticipation de l'émancipation du prolétariat, la Semaine sanglante, première répression de masse. En conclusion, la Commune n'a suscité à ce jour que peu d'intérêt chez les historiens officiels, elle reste interdite, c'est encore un tabou, elle doit être réintégrée dans la mémoire nationale. **B.E**

L'ami qui a signalé l'attitude d'Armand Lanoux dont nous parlions dans l'article sur Alphonse Daudet est prié de prendre contact avec Robert Goupil. Il nous est signalé la parution d'un livre de notre ami Roger Vignaud, de Marseille, consacré à la Commune de Marseille - Dictionnaire Edisud - Prix 19 euros.

Lundi 27 juin 2005 à 18 heures au Lavoir Moderne Parisien, 35 rue Léon, Paris XVIII^e, dans le cadre de la fête de la «Goutte d'Or», les amis de la Commune de Paris présentent : «La détenue de Versailles» de Céleste Hardoin. Présentation du livre par Claudine Rey, suivie d'une lecture du texte. Métro : Château Rouge / Marx Dormoy.

Bravo au Maire de Bourg-D'Oisans !

Nous venons d'apprendre que le 7 août 2004, le maire de Bourg d'Oisans (Isère) a débaptisé la rue Thiers lui attribuant le nom d'un héros régional de la résistance. Le cas est assez rare pour que non seulement on le signale mais aussi qu'on le cite en exemple.

Avis à tous nos adhérents de province qui se plaignent parfois qu'il n'y a pas de «grain à moudre» pour expliquer la Commune. Voilà un combat digne d'être mené et sur lequel nous pouvons vous aider. Mais répétons-le : «Merci Monsieur le maire de Bourg-D'Oisans et encore bravo». **R.G**

Nogent-sur-Seine. Une exposition «Louise Michel et les femmes dans la Commune de Paris» a eu lieu du 9 au 23 mai à la bibliothèque municipale. Les élus locaux, Robert Goupil et Jean Malécô président l'inauguration. Une conférence de Jean-Marc Lefebvre ponctua cet événement. D'autres manifestations se sont déroulées : pour **Louise Michel à Levallois-Perret, la commémoration du 18 mars à Paris** et le vernissage de **l'exposition sur la Commune à la mairie de Bruxelles** dont les comptes rendus ne nous sont pas parvenus



Décentralisation (suite)

Concernant cette rubrique, parue dans le bulletin numéro 24, l'un de nos adhérents, Jean Annequin de la Châtre, nous a adressé très amicalement une lettre de commentaires et de remarques critiques.

Tout d'abord, notre ami insiste sur la nécessité de parution de cette rubrique qui pour lui est riche en

réflexions, en débats contradictoires et qui correspond à un besoin de clarification pour avancer.

A ce sujet, nous rappelons l'éditorial du bulletin numéro 24 incitant nos adhérents à participer à l'élaboration de sujets thématiques.

B.E

Le bonheur n'est jamais complet : il y a abondance d'articles. Nous ne nous en plaignons pas, mais que

certains de nos amis veuillent bien nous excuser si leur article est remis à plus tard.

La Libre Pensée

Le numéro de janvier 2005 de la «Raison» est centré sur le centenaire de la loi de «la séparation des Eglises et de l'Etat», son histoire, ses ennemis et ses défenseurs. La Commune, en supprimant le budget des cultes, (décret du 2 avril 1871- J.O. du 3 avril) reprenait une des dispositions de la loi du 21 février 1795 sur «l'indépendance des cultes» spécifiant que «la République n'en salarie aucun». La Commune annonce la loi de 1905. Gérard Da Silva, dans ce numéro, salue un autre centenaire, celui d'«Elisée Reclus, savant et homme libre». Elisée et son frère Elie, issus d'une famille protestante, sont tous deux républicains et libres penseurs. Ils organisent à Orthez la résistance au coup d'Etat du futur Napoléon III. Pour échapper à la répression ils sont contraints d'abandonner la France. Leur carrière de savant va se développer à l'étranger. Revenus à Paris après le 4 septembre 1870, les deux frères soutiennent avec ardeur la révolution du 18 mars 1871. Elie sera nommé administrateur de la Bibliothèque Nationale. Elisée, enrôlé dans la Garde Nationale comme simple garde, est fait prisonnier lors de la malheureuse sortie sur Versailles du 3 avril 1871. Condamné à la déportation simple, sa peine sera commuée en dix ans de bannissement, sous la pression des savants du monde entier. Il choisit la Suisse comme terre d'exil. Il y rédige sa «nouvelle géographie universelle» et son ouvrage fondamental «l'Homme et la Terre» que Gérard Da Silva définit «la synthèse de sa pensée de géographe et d'anarchiste». Après des voyages d'études effectués en Europe, en Asie et en Amérique, il est nommé professeur à l'Université libre de Bruxelles, mais il en sera expulsé par un conseil d'administration réactionnaire. Il enseignera alors à l'Université Nouvelle de Bruxelles.

Il expose ses conceptions politiques dans «L'Evolution, la Révolution et l'Idéal Anarchique» (1897) : «Le jour viendra où l'Evolution et la Révolution, se succédant immédiatement, du désir au fait, de l'idée à la réalisation, se confondront en un seul et même phénomène. C'est ainsi que fonctionne la vie dans un organisme sain, celui d'un homme ou celui d'un monde.» Dans les premières années du vingtième siècle, la santé d'Elisée Reclus est très affaiblie, il suit pourtant avec passion le développement des luttes sociales et des combats pour la liberté en Russie. Le 4 juillet 1905, il reçoit une dépêche de son ami Kropotkine l'informant que les marins du cuirassé Potemkine se sont révoltés. Il expire quelques heures plus tard.

M.C.



Madeleine Rebérioux, grande historienne, spécialiste notamment de Jaurès, est décédée le 7 février. Elle était depuis plus de vingt ans membre de notre Association. Ses multiples combats, par ses engagements et ses écrits, s'inspiraient des idéaux de la Commune : lutte contre le racisme et le colonialisme

(durant les guerres d'Algérie, du Vietnam, pour les droits du peuple palestinien), lutte pour l'émancipation des femmes, volonté d'un monde plus humain, plus juste, plus fraternel. Ses combats restent les nôtres. Nous ne l'oublierons pas. Personnellement je perds une amie chère que je connais depuis un demi-siècle.

C.W.

Vie de l'association

Charles Désirat

Notre ami Charles Désirat n'est plus. Résistant de la première heure, il est arrêté comme militant communiste par la police française en janvier 1941, il est envoyé au camp de Compiègne dont il sera le dernier évadé. Il est repris, emprisonné en janvier 1943 au camp d'Oranienburg-Sachsenhausen. Libéré en mai 1945 par les forces alliées, il fonde l'association des familles du camp de concentration de Sachso (sur-

nom donné par les déportés français au camp de Sachsenhausen.)

Ses activités multiples politiques, syndicales, Secours populaire et anciens déportés ne le détournèrent pas pour autant des Amis de la Commune.

L'on revoit sa grande silhouette, appuyée sur ses béquilles lors de ses visites à notre stand de la Fête de l'Humanité ou encore à notre banquet annuel.

Encore un ami précieux qui nous manquera.

Nous avons appris avec regret le décès de Marie

Hocquart. Encore une amie qui nous quitte.

Le temps passe

De temps à autre, dans l'effusion d'une commémoration, certains de nos élus s'abandonnent à des promesses sans se soucier si elles seront vraiment tenues. Il n'y a pas dans ces propos d'antiparlementarisme primaire ; mais l'âge aidant (si l'on peut dire) l'arbre de la naïveté est quelque peu rabougri. Ainsi après une spectaculaire déclamation, la promesse solennelle est remise dans le hangar des souvenirs défunts, prête à être ressuscitée à la moindre occasion.

Lors de la Fête de la Cerise, organisée conjointement avec «Montmartre à la Une», nous avions évoqué la plaque historique Decaux où étaient cités les généraux

Lecomte et Clément Thomas fusillés tout au début de l'insurrection communarde en omettant le sort analogue et ô combien plus atroce réservé à Eugène Varlin. La main sur le cœur, l'unanimité montrait son visage ferme pour affirmer réparer cette injustice.

C'était comme si c'était déjà fait.

C'était en Juin 2003. Et depuis, rien n'a encore été fait ni même envisagé. Que voulez-vous, le temps passe et tout demeure. Un poète a déjà écrit cela, mais bon sang, ce n'est pas cela qui me console.

Alors quand va-t-on la modifier cette plaque ? Vous me direz qu'il n'y a pas que celle-là, d'accord, mais il suffit de commencer.

Philémon



Notes de lecture

EMILE DUVAL, GENERAL DE LA COMMUNE

Beau travail rédactionnel et belle réussite à tous points de vue que la publication par l'association de la brochure consacrée à Émile Victor Duval (1840-1871). La lecture de cet opuscule concis et précis permet de redécouvrir un personnage emblématique de la Commune de Paris. Son origine de classe, sa condition sociale, son engagement politique de 1864 à 1870, mais aussi ses contradictions, forment un tout qui nous en dit long sur les fondements politiques et sociologiques de la Commune de Paris. Émile

Duval fait partie de ces «militants» qui à l'aube du 18 mars se retrouvent à la tête d'une insurrection victorieuse, armés de leur seule volonté et portés par une énergie farouche. Il devient rapidement une figure représentative «de ces chefs» issus du peuple et désireux d'organiser le mouvement insurrectionnel qu'ils avaient appelé de leurs vœux. Les actes d'Émile Duval sont à l'image de la Commune, pressés par le temps. Et sa recherche d'efficacité militaire se heurte à la part d'improvisation qui préside aux décisions

d'une révolution qui s'invente au gré des événements. Il est constamment - la brochure l'explique très bien - obligé de forcer l'actualité dans des conditions périlleuses. Ce fils de blanchisseuse, ouvrier fondeur, militant membre de l'Internationale et blanquiste incarne le destin et les valeurs du prolétariat naissant qui, dans des conditions historiques et sociales bien particulières, affirme soudain de façon massive et festive la singularité de son idéal de justice sociale. Il n'est pas jusqu'à la fin tragique d'Émile Duval qui ne soit à l'image de la Commune. Abattu, déprimé, abandonné de tous après l'échec de la sortie de Châtillon le 2 avril, il se résigne à la mort et fait face à son destin. Il refuse de fuir et affronte crânement ses bourreaux. La mort d'Émile Duval, tout comme celles de Rigault, Varlin, Dombrowski et Delescluze, revêt

une dimension tragique, une dimension prométhéenne. Sans pour autant manifester un goût prononcé pour le martyr, ils soutiennent avec droiture et honnêteté une posture crâne face à un pouvoir criminel qui ne s'encombre d'aucun scrupule. Les bons sentiments des dames patronnesses des beaux quartiers le savent qui n'auront aucune prise sur la valeur de leur engagement.

En attendant qu'un ouvrage lui soit consacré, on ne peut que recommander vivement, vous l'aurez compris, la lecture de cette brochure documentée et rigoureuse. Et puis le portrait d'Émile Duval réalisé par Maxime Lisbonne qui illustre la couverture est à lui tout seul un si bel hommage qu'on ne se lasse pas de l'admirer.

Jean Luc Debry



CHARLES BESLAY, LE BOURGEOIS DE LA COMMUNE*

Philippe Richer s'est attaché avec ferveur à retracer la vie de son trisaïeul Charles Beslay. Ce breton, ardent républicain (sa participation aux journées révolutionnaires de 1830 et 1848 en est la preuve) est aussi franc-maçon, libre penseur et disciple de Proudhon, à ce titre, il est partisan de l'union du Travail et du Capital.

Doyen d'âge de la Commune (il a 76 ans), il est le représentant de cette bourgeoisie éclairée qui réclame pour Paris le droit de s'administrer lui-même et de rejeter la dictature du pouvoir central.

Anticlérical, il intervient pourtant auprès du délégué de l'ex-préfecture de police Rigault afin de libérer les curés qui ne font pas de politique et ne conspirent pas contre la Commune.

Il fait partie des minoritaires et vote contre le Comité de Salut public. «Membre actif des sections parisiennes de l'Internationale, le proudhonien Beslay est resté cependant un modéré, il l'a montré en respectant les valeurs de la Banque de France dont il fut le gardien vigilant au nom du gouvernement de Paris. Si Marx et Lénine virent dans ce scrupule une faute, c'é-

tait sous l'angle de la stratégie révolutionnaire.

En réalité, l'attitude du doyen d'âge témoigne ici en faveur de l'esprit pacifique qu'une fraction des délégués s'efforçait de conserver à la Commune élue¹».

Charles Beslay délégué de la Commune à la Banque de France et son délégué Francis Jourde délégué aux Finances manœuvrent habilement pour obtenir du sous-gouverneur de la Banque de France, le marquis de Ploëuc, les exigences en liquidité de la Commune. Philippe Richer décrit minutieusement toutes les phases de ce combat feutré mené avec la courtoisie traditionnelle des gens de bonne compagnie qui restent cependant sur leurs gardes.

L'auteur donne la parole aux représentants de la droite et de la gauche qui critiquent la politique de Beslay dans les transactions avec la Banque de France. Si le réactionnaire Du Camp traite Beslay de vieux toqué il s'étend cependant longuement sur son rôle de délégué à la banque dans le tome III des «Convulsions de Paris».

Durant son exil en Suisse, l'honnêteté de Beslay est mise en cause par «Le Figaro» Il répond au Journal le

13 mars 1873 «Je n'ai jamais reçu ni appointements ni qualification, ni souvenir d'aucune sorte de la Banque».

Philippe Richer affirme que le vieil ennemi de Beslay, Thiers, se montre disposé à faire preuve de clémence pour certains condamnés, mais il ajoute malicieusement, lorsque cela correspondait à ses intérêts.

Fallait-il s'emparer de la Banque de France ? Eric Cavaterra explique pourquoi la conjoncture de l'époque n'était pas favorable à l'occupation de la Banque. Le salut de la Banque de France tient à la fois des circonstances auxquelles la Commune eut à faire face ainsi que des conceptions politiques et économiques du moment, plutôt, que de sa propre capacité à résister».

Michel Margairaz, préfacier de Cavaterra est encore plus précis «au fond, la politique de Beslay et de Jourde est bien celle de la Commune dans son ensemble par delà les propos à l'emporte-pièce de certains contemporains, parmi les blanquistes notamment²». Ces divers arguments viennent conforter les positions prises par Charles Beslay. Ce point de vue est-il défini-

tif ? On ne saurait l'affirmer sans réserves. La discussion est ouverte.

Il est normal que dans une étude aussi fouillée que celle accomplie par Philippe Richer on puisse relever quelques erreurs et coquilles :

Page 215 : Paschal Grousset n'est pas délégué à la guerre mais délégué aux relations extérieures.

Page 272 : l'historien anglais Tombs a pour prénom Robert et non Roger.

Page 320 : Dabotel au lieu de Dalotel.

Page 357 : L'homme politique et auteur dramatique que Pyat a pour prénom usuel Félix plutôt qu'Aimé.

Mais passons sur ces vétilles et ne manquons pas de lire l'ouvrage de Philippe Richer.

Marcel Cerf

* Philippe Richer. Editions Dittmar, 361 pages, 35 euros
1. RIHS Charles, La Commune de Paris,
p.112, Seuil, 1973

2. Margairaz Michel, préface à l'ouvrage d'Eric Cavaterra,
La Banque de France et la Commune de Paris,
l'Harmattan, 1998



SOUVENIRS D'UNE MORT VIVANTE DE VICTORINE B.*

Dès les premières pages, nous voilà plongé dans le milieu du XIXe siècle à l'approche de la révolution de 1848 et dans la proscription (déjà). Cela donne envie d'approfondir aussi ce grand soulèvement populaire.

Un peu plus tard, nous voici dans les affres du premier siège de Paris vu du côté de la rue (un peu à la façon de Chabrol dans son «Canon Fraternité») et de la résistance parisienne. Tout cela, au travers des yeux d'une femme (et quelle femme !). L'humain se mêle à l'Histoire avec réalisme.

Nous voilà à la période qui nous intéresse ; là, Victorine nous plonge dans le feu de l'action (c'est le cas de la dire, car sous la Commune, elle est engagée com-

me ambulancière chez les fédérés). Le témoignage d'une femme communarde «peu célèbre» est quand même assez rare. Surtout que les faits sont plutôt quotidiens et anecdotiques. La répression s'organise et voilà notre Victorine se cachant, mais restant dans Paris (quel courage et quelle foi révolutionnaire !) Enfin, voici un livre de témoignage fort intéressant pour ceux qui cherchent à s'informer sur la vie «anecdotique» durant le XIXe siècle.

Dominique Monjoie

Edition La Découverte, «(re)découverte».
Prix : 19 euros environ.



LA COMMUNE DE PARIS, L'ASSISTANCE PUBLIQUE ET LES HOPITAUX EN 1871*

Que seraient devenus les malades et les blessés, si la Commune n'avait pas pris rapidement les décisions nécessaires au fonctionnement des établissements qui devaient assurer leur mission pendant les combats qui sévissaient dans la capitale et que les menaces d'épidémies étaient préoccupantes ?

L'Assistance publique se trouve écartelée entre deux Directions, l'une à Paris, l'autre à Versailles. Le Conseil des hôpitaux décide que l'administration reste en fonction et assure le service. Mais l'injonction de Thiers aux hauts responsables de le rejoindre à Versailles fait effet. Cela désorganise l'Administration, l'Assistance publique se trouve décapitée.

La Commune, reprenant la politique anticléricale de la Révolution, décide la laïcisation des services hospitaliers ce qui perturbe leur fonctionnement. Cette mesure n'est que partiellement appliquée, il ne peut s'agir que d'une décision de principe, l'Assistance publique étant incapable de remplacer les religieuses-surveillantes et de se passer de leurs services. On chasse les aumôniers ce qui ne désorganise pas le fonctionnement.

La Commune suspecte l'attitude du personnel hospitalier ; le personnel est confronté au choix : collaborer ou refuser tout contact avec les autorités communales ; l'Administration centrale est défaillante ; en conséquence, la gestion s'en trouve fortement compliquée. L'éthique médicale sera cependant respec-

tée. Dans un tel environnement, les réformes proposées n'ont pas vu le jour ou survécu, mais des jalons importants, comme la laïcisation et le contrôle des bureaux de secours, sont posés.

Tenant compte : des possibilités de fonctionnement, de l'évolution des événements militaires, le livre du professeur Jean-Paul Martineaud relate comment la Commune ; dans la tourmente, plus souvent dans le drame et parfois dans la cocasserie, a su faire fonctionner les différents services hospitaliers et faire face aux risques d'épidémies. Le professeur Martineaud souligne : «Il faut signaler que, malgré le peu d'affinités idéologiques entre les blessés fédérés et les médecins des hôpitaux militaires, ceux-ci se sont conduits de manière conforme à l'éthique médicale et se sont opposés à l'exécution de blessés. C'est grâce à eux que l'armée ne s'est pas comportée uniquement comme un gigantesque peloton d'exécution¹» Ce livre structuré, abondamment documenté et préfacé par notre ami Marcel Cerf, nous fait prendre conscience de ces graves problèmes et comment ils furent résolus. Le fonctionnement des hôpitaux et de l'Assistance publique pendant la Commune étant peu connu, ce livre est à lire.

B.E

1. Jean-Paul Martineaud.

La Commune de Paris, l'Assistance publique et les hôpitaux en 1871, p.261. Edition l'Harmattan, 24.5 euros



MÉMOIRES DE LOUISE MICHEL*

Les «Mémoires» de Louise Michel sont considérées comme son livre testament. Les éditions Tribord donnent, enfin, la totalité de l'autobiographie de la communarde.

La préface en est de Xavier Gauthier qui reconnaît que les «Mémoires» de Louise Michel éditées précé-

demment ne représentent qu'une partie seulement de l'œuvre : la première.

Les deuxième et troisième parties «Histoires de ma vie», publiées en 2000 représentent 13 et 7 chapitres et font suite à la seule partie connue jusqu'alors.

«C'est réellement faire œuvre utile que de donner au-

aujourd'hui à lire un ensemble qui fait sens, une continuité qui «recolle», un peu, des écrits atomisés, disséminés dans le temps et dans l'espace, reconstituant ainsi la perplexité complexe d'une Louise Michel, trop souvent réduite à une image d'Epinal» déclare Xavière

Gauthier. Excellente initiative des Editions Tribord.

Michel Pinglaut

* Louise Michel, «Mémoires». Editions Tribord, 184 rue de l'Hôtel des monnaies, 1060 Bruxelles



DÉPORTATION ET ÉVASION D'UN POLÉMISTE*

Joël Dauphiné a lu tout ce qui a été publié sur Rochefort et son évasion. Il a consulté les archives de Paris, de province et de la Nouvelle Calédonie où il a vécu plusieurs années. Sa biographie du célèbre polémiste est donc très richement documentée (certaines pièces présentées en annexes sont rares ou ont été peu exploitées).

Le marquis de Rochefort-Luçay dit «Henri Rochefort» est un pamphlétaire très populaire, ses redoutables attaques contre le second empire entraînent des poursuites et ses mots d'esprit désarçonnent ses adversaires les plus coriaces. On s'arrache son journal «La Lanterne».

Il accueille la Commune avec joie même s'il ne lui ménage pas ses critiques. Il est condamné à la déportation en enceinte fortifiée pour sa politique antiver-saillaise dans «Le mot d'ordre».

Il est embarqué sur «la Virginie» à destination de la Nouvelle Calédonie. Il retrouve à bord Louise Michel et leur amitié ne connaîtra pas d'éclipse.

Joël Dauphiné fait une description de l'évasion de Rochefort d'une précision et d'une objectivité remarquable. Le brillant journaliste s'était dit prêt à verser 100.000 francs pour son évasion, c'était une fanfaronnade, il pouvait tout juste tirer une traite d'un bien moindre montant qui serait acceptée en raison du rayonnement de sa personnalité.

Quand nos évadés (Rochefort, Grousset, Jourde, Bastien, Pain et Ballière) arrivèrent à Sydney en Australie, ils étaient forts démunis. Rochefort estime qu'une somme de 20 000 francs est nécessaire pour régler

les dépenses suivantes :

1. Solde du compte de Law, capitaine du Trois-Mâts ayant assuré l'évasion des déportés.

2. Les frais d'hébergement en Australie et les frais de rapatriement de Rochefort et ses compagnons¹.

Gambetta est chargé de recueillir les souscriptions.

Etant donné la popularité du directeur de «La Lanterne», la somme prévue est vite atteinte. Parmi les souscripteurs, on note : Victor Hugo, Paul Bert, le défenseur de l'école laïque, le fouriériste Jean-Baptiste Godin, le radical Edmond Lockroy, Edmond Adam du groupe de Gambetta, etc.

Après l'amnistie, Rochefort fonde «l'Intransigeant» journal très lu par les électeurs de gauche. Mais l'homme à l'humour féroce se laisse entraîner dans l'aventure boulangiste dans laquelle il apporte la caution de son passé socialiste. Bientôt il va sombrer dans l'antisémitisme.

Antidreyfusard, il insulte tous ceux qui luttent pour le triomphe de la justice : «Voyez des socialistes, des allemands et des anarchistes se prosterner alors devant leurs sacoches, voilà qui doit donner aux juifs une idée de leur puissance !» Henri Rochefort, «l'Intransigeant», 17 février 1898 (le «J'accuse» de Zola est du 13 janvier 1898)

Le 23 février 1898, Zola est condamné à un an de prison et 300 francs d'amende pour son article de «L'Aurore» Dans son journal du 23 février, Jules Renard écrit : «Et moi, je déclare que je suis écœuré à plein cœur, à cœur débordant, par la condamnation d'Emile Zola [...] Qu'ironiste par métier, je deviens tout



à coup, sérieux pour cracher à la face de notre vieux pantin national M. Henri Rochefort.» Rochefort finira dans un chauvinisme abject.

M.C.

* Joël Dauphiné, Henri Rochefort.

L'Harmattan, 29 euros

1. Tous les éléments inédits des tractations relatives à l'évasion de Rochefort sont le résultat des savantes recherches de Joël Dauphiné



LES SOLDATS DE MARS. AVOIR 20 ANS SOUS LA COMMUNE*

Dans «La Commune de 1871» de Jean Bruhat, Jean Dautry et Emile Tersen, une remarque attire l'attention : «La condamnation de Rossel émut la bourgeoisie, à laquelle il appartenait par ses origines et, au moins en partie, par ses opinions. Sa personnalité a rejeté dans un injuste oubli, celle du sergent Bourgeois du 45^e de ligne !¹ Si le jugement porté sur Rossel est par trop péremptoire, en revanche, l'appel pour tirer de l'oubli le sergent Pierre Bourgeois a été parfaitement entendu par Daniel Vasseur et son collaborateur qui ont voulu réparer une injustice. Malheureusement, la rareté des témoignages et des documents d'archives sur Pierre Bourgeois a contraint l'auteur à adopter la forme du roman comme il s'en explique dans le prologue : «respectant tout ce que livrent les archives et, pour le reste, inventant ce qu'il fallait de vraisemblable pour en faire un roman»

Emile et Vincent, amis de Pierre, sont des personnages de fiction qui permettent de faire participer le sergent Bourgeois aux événements et de matérialiser sa présence et son comportement qui, autrement, seraient restés assez flous. La liaison sentimentale avec Amanda (même si ce n'est probablement qu'une créature fictive) apporte un peu de chaleur humaine à ce destin tragique.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, le résultat de cet article est une véritable réussite parce que l'auteur est un historien scrupuleux doublé d'un écrivain de talent. Il nous entraîne dans un tourbillon de scènes émouvantes où évoluent ces soldats de vingt ans rêvant de changer le monde.

Au début de mars 1871, le 45^e de ligne est transféré

de Laval à Paris pour y assurer le maintien de l'ordre. Les soldats cantonnent dans le jardin du Luxembourg. Le 12 mars, le sergent Bourgeois, en état d'ébriété, terrasse un officier odieux. Emprisonné au Cherche-Midi, il est libéré par les Fédérés, le 21 mars et s'engage dans la garde nationale. Il prend part à quelques combats contre l'armée de Versailles.

La défaite de la Commune sera suivie par l'horrible répression. Pierre Bourgeois réussit à sortir de Paris mais il sera dénoncé et arrêté. Il est condamné à mort par le 2^e Conseil de guerre pour outrages et voies de fait envers un capitaine du génie ; port d'armes contre la France en combattant dans les rangs des bataillons fédérés de la garde nationale contre l'armée française. Le 28 novembre 1871, Rossel, Ferré et Bourgeois seront fusillés à Satory puis ils seront enterrés au cimetière Saint Louis de Versailles, dans le carré des suppliciés surnommé poétiquement «l'enclos des rossignols» Ils auront droit à une fosse séparée surmontée d'une croix de bois portant leur nom. La dépouille du sergent Bourgeois ne fut réclamée par personne, ses parents étaient décédés.

La condamnation à mort du sergent Bourgeois peut surprendre. D'autres soldats de l'armée régulière sont passés à la Commune sans encourir un tel châtiment. Dans le cas de Bourgeois, les juges militaires ne pouvant pardonner les outrages et voies de fait envers un des leurs ; c'est l'esprit de corps qui domine.

M.C

* L'Harmattan, 2005, 29.50 euros

1. «La Commune de 1871», p.280, Editions sociales, 1960.





«MEETING ANNUEL DEVANT LE MUR DES FÉDÉRÉS EN 1883» DE ILYA RÉPINE (1844-1930)



QUE les connaisseurs pardonnent aux profanes que nous sommes mais, lorsque notre estimé ami Marcel Cerf nous a remis la reproduction de cette toile, nous étions tous, au Comité de rédaction sous le charme de cette ferveur que l'artiste avait voulu nous faire partager et que nous découvrons.

Assez curieusement, les recherches pour expliquer cette toile n'aboutirent pas, si ce n'était pour nous apprendre que c'est le musée Trétiakov de Moscou qui la détenait.

Son œuvre abondante en portraits célèbres de Moussorgski à Tolstoï avait surtout retenu l'attention, taisant délibérément celle-là.

Il y a des ignorances coupables dont on voudrait bien excuser les censeurs, mais que voulez-vous, comme me dit si souvent l'un de mes voisins, je vois le mal partout.

Or, dans un entretien téléphonique avec l'ami John Sutton, celui-ci à brûle-pourpoint me déclara que pour un prochain bulletin,

il écrivait une note de lecture sur le livre de Bertrand Tillier. Il y a parfois dans le ciel serein d'une conversation, un éclair qui traverse et nous éblouit. Parle-t-il de Répine ? A sa réponse affirmative, il m'adressa les photocopies traitant du sujet qui nous intéresse. Nous ne pouvons tout reproduire mais nous aurons l'occasion d'en reparler. Que l'on sache ceci : Dans une lettre adressée à son ami Stassov, fin avril 1874, il écrit : «Je ne songe qu'à la Commune et ne vois qu'en elle la délivrance de l'humanité.» Au cours de son deuxième voyage à Paris en 1883, durant un dizaine de jours, il participa au rassemblement au Mur des Fédérés, comme il le racontera dans ses mémoires, «Proche lointain » : « ... nous aussi étions dans la foule au cimetière du Père-Lachaise, près du mur célèbre... ce mur était richement décoré de bouquets de fleurs rouges... Le public n'en finissait pas d'arriver et le mur devint tout rouge de fleurs ressemblant à un tapis persan. Ne voulant pas perdre de temps, j'ai dessiné aussitôt dans mon album toute la scène. Parfois, la foule me pressait et je ne pouvais plus continuer. Mais les Français sont tout de même délicats. Bientôt quelques ouvriers costauds me prirent sous leur protection en libérant un espace libre devant moi... et quand ils apprirent que j'étais russe, ils me saluèrent cordialement comme un nouvel allié. Le temps passa vite, mais je pus ébaucher mon petit tableau» C'est en trois jours que la toile fut exécutée (36.8 x 59.8) et Bertrand Tillier d'ajouter : «Pour Répine, cette œuvre avait valeur de témoignage. Elle porte la marque de son enthousiasme idéologique pour la Commune, mais aussi la volonté de célébrer la vivacité du souvenir et des idéaux de 1871.»

Quel bonheur de lire ces lignes et combien nous sommes redevables, cher ami Tillier. A nous maintenant de lire ce que nous livrera John Sutton de votre ouvrage et des richesses qu'il décèle, mais sans empiéter sur son interprétation, je vais de ce pas, acheter votre livre ⁽¹⁾. non sans toutefois poser cette question : comment se fait-il que cette peinture n'ait pas été davantage popularisée ?

ROBERT GOUIL

(1) «La Commune de Paris : Révolution sans images ? Politique et représentation dans la France Républicaine 1871-1914» de Bertrand Tillier. Editions Champ Vallon « Epoque » 528 pages. 52 euros.